

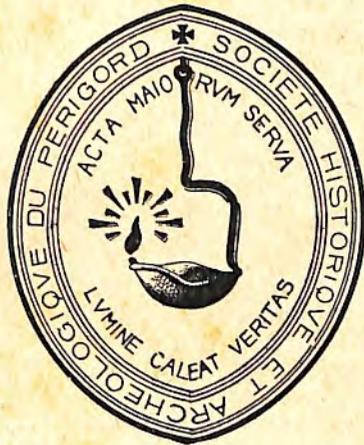
**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ**  
**HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE**  
**DU PÉRIGORD**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

---

TOME CV - Année 1978

3<sup>e</sup> LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA  
19, rue Lafayette

## SOMMAIRE DE LA 3<sup>e</sup> LIVRAISON

---

Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Juillet 1978 .....	169
Août 1978 .....	170
Septembre 1978 .....	172
Les gravures pariétales anthropomorphes de l'abri du Fayard, commune de Campagne (Claude LACOMBE) .....	175
Tableaux donnés par l'Etat aux églises périgourdines (XIX <sup>e</sup> siècle) (Jean SECRET) .....	185
Note sur la reconstruction de l'église de La Rouquette vers 1780-1781 (Jean VALETTE) .....	191
Une fosse du Bronze final III b sur le site préhistorique de Solvieux (Saint-Louis-en-l'Isle) (Christian CHEVILLOT et D <sup>r</sup> Jean GAUSSEN) ..	196
Sur les origines de la photographie à Périgueux (Jacques LAGRANGE)	224

### VARIA

Note sur les fresques de l'église de Trémolat (Jean SECRET) .....	231
Une croix historiée à Tursac (Brigitte et Gilles DELLUC) .....	236
Sur une thèse de théologie soutenue à Périgueux (Alberte SADOUILLET-PERRIN) .....	239

---

---

## Payez vos cotisations 1978

(NOUVEAUX TARIFS)

C.C.P. de la Société : Limoges 281.70 W

### Titulaires :

France et Outre-Mer .....	30 F
Etranger .....	36 F

### Abonnés :

Particuliers .....	36 F
Collectivités .....	42 F

Les cotisations ou abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours et sont valables jusqu'au 31 décembre suivant.

---

---

Le Directeur : N. BECQUART.

Imprimerie JOUCLA, Périgueux.

Commission Paritaire N° 28.942

# COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

---

SEANCE DU MERCREDI 5 JUILLET 1978.

Présidence de M. Marcel SECONDAT, Vice-Président.

Présents : 31. — Excusés : 3.

**NÉCROLOGIE.** — M. le Général Beaupère.

**FÉLICITATIONS.** — M. Marc Blancpain, élu président de l'Alliance française.

**REMERCIEMENTS.** — MM. Serge Bost et Georges Carlini.

**ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — Jean Secret, *L'abbaye de Chancelade en Périgord* (Périgueux, Fanlac, 1978); hommage de l'auteur.

André Delmas, *L'abbaye de Saint-Amand-de-Coly en Périgord noir*, avec préface de notre Président (Clairvivre, 1978); don de l'auteur.

Trois photographies offertes par M<sup>me</sup> Viala-Sacreste, représentant la cour de la maison de Sainte-Marthe, à Monpazier et deux meubles anciens conservés à l'intérieur. Le Président de séance remercie les divers donateurs.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — On relève dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 75 (1978), n° 5, deux articles concernant le Périgord : une « Note préliminaire », par Alain Turq, « sur l'outillage en quartzite entre Dordogne et Lot », et une étude par J.-M. Le Tensorer du « Moustérien type Quina et son évolution dans le Sud de la France », ce travail faisant allusion surtout à la Micoque et à Combe-Grenal.

**COMMUNICATIONS.** — Le Secrétaire général donne lecture d'un bref compte rendu que lui a remis M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin, laquelle a représenté notre compagnie à Tulle le 25 juin pour la commémoration du centenaire de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. La journée comportait une messe à la cathédrale, le vernissage d'une exposition de peinture consacrée aux sœurs Desliens, puis, après un intermède folklorique, la présentation par le vice-président de la Société d'un siècle de travaux. L'après-midi, écrit M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin, fut un « vrai régal de l'esprit » avec une remarquable conférence prononcée par M. Martial Chaulanges sur la vie quotidienne à Tulle en 1878.

M. Becquart signale la parution d'un livre de bonne tenue pour lequel il a écrit une préface : il s'agit de *Mussidan en Périgord, terre d'histoire et d'épopée* (Périgueux, Fanlac, 1978), par M. Jacques Louis Lachaud. Cette excellente monographie figurera avec honneur dans nos bibliothèques d'histoire locale.

M. Bourland a réalisé un montage photographique sur le camp de la Boissière, l'une des images représente le rempart qu'on vient d'araser malencontreusement sur 40 m. Il montre d'autre part un antique agrandisseur à pétrole pour photographie, qui date des environs de 1900.

M. Jacques Lagrange donne lecture d'un passionnant mémoire qu'il a rédigé pour notre *Bulletin* sur les origines de la photographie à Périgueux. La daguerréotype débuta en 1853 avec Richard et Talocher, puis, après la grande vogue des portraits sortis de

l'atelier de Boule et Buhl, ce fut surtout Dorsène qui domina le marché à partir de 1890.

M. le D<sup>r</sup> Delluc montre des diapositives illustrant la découverte qui vient d'être faite à Domme de deux cavernes ornées. Les gravures représentent, dans la première grotte, différents animaux avec des contours en relief et des traits verticaux ou horizontaux, dans la seconde un grand mammoth et une tête de cervidé, ainsi que des éléments plus difficiles à déchiffrer. L'ensemble, pense notre collègue, daterait du Magdalénien moyen.

M. Secret fait circuler des photographies de portraits périgourdiens, dont une Marie Pichon peinte par Aviat. Il a reçu de M<sup>me</sup> Mahler-Besse un récit de l'incendie du château de Montaigne en 1885, raconté dans son journal par Hélène Thirion-Montauban.

M. Claude Lacombe rend compte brièvement des trois dernières réunions du Groupe de recherches et projette des diapositives illustrant quelques-uns des sujets traités lors de ces séances. On peut ainsi voir une curieuse tête sculptée très archaïque qui proviendrait d'Excideuil, et les croquis, dressés par M. Lacombe, du matériel essentiellement médiéval recueilli à Périgueux, rue Romaine, dans cinq fosses ovoïdes qui pourraient avoir servi de silos ou de fosses à ordures.

M. René Vidal montre à son tour quelques diapositives rappelant le congrès des 22 et 23 avril, ainsi que notre dernière excursion dans la région de Villefranche-de-Lonchat.

Enfin, M. Marcel Secondat résume les communications auxquelles il a assisté lors du congrès de Périgueux et rend compte de la visite de Vésone qu'il a pu suivre le 22 avril. Les fouilles faites par M. Lauffray dans la cella du temple ont été commentées par M. Gauthier, et c'est M. Tobie qui présenta fort savamment la *domus* de la rue des Bouquets, ce terme devant être préféré au mot de *villa* qui désigne une maison de campagne.

**ADMISSIONS.** — M<sup>me</sup> Simone CHAMBONNIÈRE, la Faurie, Blis-et-Born; présentée par M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin et M. Secret;

M<sup>me</sup> Marja JOUVE, Sinzèle, Saint-Cyprien; présentée par M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin et M. Saint-Martin;

M. et M<sup>me</sup> Georges LEGAY, 20, rue de Savoie, Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise); présentés par MM. Secret et Pommarède;

M. Pierre BESSE, la Jaubertie, Neuvic; présenté par MM. Secondat et Turquet; sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président de séance,*

M. SECONDAT.

---

SÉANCE DU MERCREDI 2 AOUT 1978.

*Présidence de M. Jean SECRET, Président.*

Présents : 29. — Excusés : 2.

**REMERCIEMENTS.** — M<sup>me</sup> Maria Jouve, M. et M<sup>me</sup> Georges Legay.

**ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — « Le cavalier Montaigne », article

de Michèle Savary découpé par M. de Lapeyrouse dans *Aspects de la France* du 10 juillet 1978.

Affiche et catalogue d'exposition réalisée au château de Bourdeilles par la Société des Artistes indépendants du 7 juillet au 30 septembre 1978 (Périgueux, Fanlac); don de M. Secret.

Programme de la reconstitution historique de Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes), qui a eu lieu le 23 juillet et au cours de laquelle a été dansée la « Périgourdine »; offert par M. Bouriel.

Arlette Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Etude de démographie historique* (Bordeaux, 1977, thèse de doctorat, 5 vol. ronéotés); don de l'auteur, qui nous présentera elle-même son œuvre lors d'une prochaine séance.

Documentation offerte par M. Henry Brugne sur le philosophe George Fonsegrive-Lespinasse (notice biographique et bibliographique, discours prononcés lors de cérémonies à Bergerac le 19 octobre 1969 et à Saint-Capraise-de-Lalande le 23 mai 1970).

*Courrier français-dimanche*, n° 1.765 du 15 juillet 1978, qui publie un curieux article de J. Rougier, « le Périgord et la langue grecque »; don de M. Pierre Aublant, qui souligne la prudence avec laquelle il faut accueillir ces rapprochements entre le grec et le périgourdin.

M. le Président remercie les divers donateurs.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — Le n° 33 de *Combat nature* (août-septembre 1978) évoque le projet de création d'une porcherie industrielle à Veyrines-de-Domme et le problème de la chasse au chevreuil en Dordogne. La revue *Sites et monuments*, de son côté (n° 82, 1978), publie une chronologie du sauvetage de Saint-Jean-de-Cole et fait allusion aux recherches d'uranium qui vont être faites dans la région du Fleix et de Montazeau.

On note également dans les *Mémoires* (1975-76) de la Société archéologique et historique de la Charente une présentation de l'église Saint-Jean d'Aubeterre par notre collègue M. Patrick Esclafier de la Rode, ainsi qu'une étude sur le peintre Charles Marionneau en Charente par M. Pierre Dubourg-Novès, avec d'intéressants dessins sur la région d'Aubeterre.

**COMMUNICATIONS.** — M. Paul Vergnaud signale dans les *Trois siècles d'histoire de France* de Georges Lenôtre, une très bonne présentation du peintre Bouquier. A propos de cet artiste, M. le Président ajoute que les toiles signées de lui conservées au château de Peyraux sont en cours de restauration.

M. Vergnaud soulève un problème de vocabulaire à propos du mot « penchenat » que l'on trouve dans Bertrand de Born et que certains traduisent par « peigné », d'autres par « efféminé ». Il cite un article de Michel de Boüard sur Guillaume le Conquérant dans le n° 3 de la revue *L'Histoire* et pense que ces divergences d'interprétation ne sont pas étrangères à la mutation des mœurs de la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

M<sup>me</sup> Plazer nous a fait parvenir une nouvelle étude de démographie sur Javerlhac et la Chapelle-Saint-Robert de 1765 à 1792, ce mémoire sera publié dans une prochaine livraison.

M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin a retrouvé dans l'arrière-cour d'une maison de Périgueux sise au n° 4 de la rue du Cimetière Saint-Silvain, une sculpture sur pierre avec inscription latine, tirée du psaume 127 de la Bible de Jérusalem. Au-dessus de l'inscription figure dans un cercle une balance surmontée d'une croix avec la devise « *Pieta justiciæ* ». Il pourrait s'agir du rappel d'un lieu où l'on rendait la justice, peut-être au XVI<sup>e</sup> siècle ou plus tard.

M. Secret a retrouvé l'acte de prise de possession de la cure de Coubjours par Jean-Baptiste Deraïne, passé le 22 mars 1787 par un notaire de Brive, M<sup>e</sup> Eschapassee. Cet ecclésiastique prêta serment en 1791 et, selon Brugière, traversa la tourmente révolutionnaire sans quitter sa paroisse.

M. Claude Lacombe rend compte de la réunion du groupe de recherche qui s'est tenue le 25 juillet avec dix participants. Il projette des diapositives sur les fouilles faites rue des Bouquets, dans le mur du péribole de la tour de Vésone, et montre les plans qui ont été dressés des états successifs supposés de la *domus*.

Enfin M. Secondat a constaté que le carrefour Charles-Durand, à Périgueux, n'est indiqué par aucune plaque. Cette regrettable carence, dit M. le Président, sera signalée à la municipalité afin que soit conservé le souvenir de ce brillant archéologue.

**ADMISSIONS.** — M. Bernard LACHAISE, appartement 109, tour 2, Eurofac, Gradignan (Gironde); présenté par M<sup>me</sup> Cocula et M. Genty;

MM. Michel et Stéphane LAMONTAGNE, 23, avenue Edouard-Boissérie, Bouliac; présentés par MM. Chevillot et Lacombe;

M. Jean-Pierre ESTRADÉ, 2 bis, rue Charles-Mangold, Périgueux; présenté par MM. Chevillot et Jean-François Estrade;

M. Pascal CHABAUD, 30, cours Saint-Georges, Périgueux; présenté par M. et M<sup>me</sup> Lacombe;

M. Tarik DALI, Saint-Antoine-Cumond; présenté par MM. Bernard et Pierre Caillat; sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président,*

J. SECRET.

SÉANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1978.

*Présidence de M. Jean SECRET, Président.*

Présents : 37. — Excusé : 1.

**NÉCROLOGIE.** — MM. Louis Cousinet, André Davesne, Henri Fargues et Alain Reboul.

**FÉLICITATIONS.** — MM. André Delpérrier et le D<sup>r</sup> Durieux, chevaliers dans l'Ordre national du Mérite.

**ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — *Saint-Front, mille ans d'histoire*, affiche et catalogue de l'exposition qui se tient au Musée du Périgord depuis le 31 août (Périgueux, impr. Reymondie, maquette de Maurice Albe); don de M. Soubeyran.

Jean-Louis Tilhard, *La céramique sigillée du Musée du Périgord...* (extr. de notre « Bulletin », t. CIV et CV, 1977-1978); offert par l'auteur.

Deux photographies offertes par M. Lagrange : elles représentent, l'une un tableau des Eyzies avant la construction de la ligne de chemin de fer, conservée dans la salle du Conseil municipal de Périgueux, l'autre un plan bien connu de Périgueux reproduit dans le *Mémoire sur la constitution politique de la ville et cité de Périgueux* (Paris, Quillau, 1775).

Q.I.M. Mok, *Manuel pratique de morphologie d'ancien occitan* (Muiderberg, Coutinho, 1977); offert par l'auteur.

Photocopies de deux documents données par M. le Général de Brianson : recon-

naissance féodale du 2 juillet 1625 et acte de sommation du 31 janvier 1672, ces deux pièces concernant les de Briansson, seigneurs de Perrou.

M. le Président remercie les divers donateurs.

*REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.* — Un seul article est à mentionner dans les publications reçues, celui de Henri Delporte, *Figurations sculptées sur cylindres des magdaléniens pyrénéen et périgourdin*, publié au n° 9 (1977) du Bulletin « Antiquités nationales », de Saint-Germain-en-Laye. Ce mémoire mentionne en particulier des propulseurs provenant de Laugerie-Basse.

*COMMUNICATIONS.* — M. le Président présente deux ouvrages de sa bibliothèque : *Atlas et géographie des pays de la Loire*, par notre collègue M. le Professeur Paul Fénelon; *Album des grandes demeures de France* (Sélection du Reader's Digest), qui donne des notices avec illustrations sur Rastignac, Monbrun près Verdon, Fonvieille au sud de Monbazillac et les chartreuses du Périgord d'après des textes fournis par M. Secret.

Ce dernier a retrouvé dans le journal *Le Périgord* du 9 mai 1847 le nom de l'architecte qui a dressé les plans de la façade du lycée de garçons de Périgueux : il s'agit de Cruveilhaer, architecte de la ville. M. Secret a suivi les fouilles faites ces jours derniers près de l'aqueduc de Grandfont, les morceaux qui ont été retrouvés semblent confirmer les hypothèses de Charles Durand. Il fait également circuler des photographies de l'église de Cazenac, de la cuve baptismale de Sainte-Eulalie-d'Ans et des éléments sculptés de Tourtoirac qui sont actuellement posés sur les marches du presbytère. Une très belle carte du Périgord, éditée à Nuremberg vers 1730 et appartenant à M. Bourland, est aussi présentée et mise en circulation.

M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin signale un projet de restauration de l'église de Castels et montre les photographies des chapiteaux conservés dans l'édifice. M. Soubeyran produit également des photographies relatives à un tableau conservé à Milan qui représente Saint-Front dans un paysage et signé Corot (il s'agit très probablement d'un faux). Le conservateur du Musée évoque d'autre part l'*holosericum* provenant de Saint-Front qui est décrit à l'article « Périgueux » dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XIV (1939), col. 365 : ce tissu arabe aurait un moment fait partie des collections du British Museum, mais l'enquête effectuée par notre collègue n'a pas permis d'en retrouver la trace.

M. Jean Vallette a étudié l'inventaire du château d'Auberoche, commune de Fanlac, établi en 1675 après le décès de Joseph de la Bermondie. Ce document, que nous publierons dans notre *Bulletin*, apporte de précieux renseignements sur la famille mal connue de la Bermondie, sur l'ameublement et l'état du château où existaient des tableaux et des tapisseries.

M. Becquart a pris connaissance de trois livres récents qu'il commente rapidement : *Petit bréviaire de la gastronomie périgourdine*, par Pierre-P. Grassé (Périgueux, Fanlac, 1978); *Contes et légendes du Périgord et du Quercy*, par Maguelonne Toussaint-Samat (Paris, Nathan, 1978); *Aquitaine, Périgord-Quercy aujourd'hui*, par Jacques-Louis Delpal (Paris, édit. J.A., 1978), ce dernier ouvrage étant une sorte de guide touristique illustré.

M. Federmann, qui possède depuis peu une maison à Coutures, a découvert un « couloir souterrain » qu'il nous invite à explorer. Cette galerie pourrait rejoindre le cloiseau de Lajard décrit par Michel Hardy dans notre *Bulletin* de 1886, p. 448.

M. Guy Penaud entretient l'assemblée des anciennes fortifications du Puy-Saint-Front qu'il vient d'étudier en détail. Il passe en revue les tours, portes et ponts sur lesquels il a réuni une abondante documentation, ce très intéressant travail prendra place dans une prochaine livraison.

M. Michel Golfier signale un centenaire oublié, celui de la fondation du Club des Hydropathes par Emile Goudeau le 11 octobre 1878. Une plaquette sur ce sujet vient d'être publiée par J.-P. Somoff et A. Marfée, *Le centenaire des Hydropathes*, n° spécial

5 de la revue « A rebours ». Notre collègue rappelle la vie du poète, qui naquit à Périgueux le 29 août 1849 et joua un rôle important dans la littérature.

Enfin M. Claude Lacombe rappelle la dernière réunion du groupe de recherches, entièrement consacrée à la projection de diapositives par M. Chevillot sur des fouilles faites au col de Peyresourde. Il signale la diffusion sur France-Culture, le 21 août dernier, d'une émission relative à l'archéologie en Aquitaine avec la participation de MM. Bassier, Chevillot, Clémens et Tobje. Le journal *Sud-Ouest* du 30 août, dit encore M. Lacombe, publie une mise en garde du Ministère de la Culture relative à l'utilisation de détecteurs de métaux lors de fouilles archéologiques, en soulignant l'existence de la réglementation et en rappelant la loi du 27 septembre 1941 qui fait obligation aux fouilleurs d'en référer préalablement aux autorités compétentes.

**ADMISSIONS.** — M. André ESCUDIÉ, 1, rue Albert-Joly, Versailles; présenté par MM. Aublant et Secret;

M. Philippe CAILLAT, les Caves, Chenaud; présenté par MM. Pierre Caillat et Dali;

M<sup>lle</sup> Anne-Marie GÉRAUD, « La Pléiade », studio 47, 21, cours Général-de-Gaulle, Gradignan (Gironde); présentée par M<sup>lle</sup> Girardie et M. Pichonneau;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président,*

J. SECRET.



# LES GRAVURES PARIETALES ANTHROPOMORPHES DE L'ABRI DU FAYARD, commune de Campagne

---

L'abri du Fayard recèle un ensemble de deux têtes gravées de datation difficile mais archéologiquement et ethnographiquement intéressant.

## *Historique*

Par sa situation (ce n'est pas une grotte et il voisine avec une série de cluzeaux), l'abri du Fayard est certainement fréquenté depuis toujours. A l'heure actuelle, il existe encore un passage dans la végétation au pied de la ligne de falaises qui recèle cet abri et les cluzeaux. Il existe aussi les vestiges d'un escalier construit avec des quartiers de pierre, escalier qui a été ombragé par une tonnelle soutenue par des arceaux métalliques il y a de nombreuses années et qui établit un passage entre le parc du château de Campagne et le niveau de l'abri. Tout ceci semble attester des visites fréquentes pendant les siècles passés et peut-être jusqu'au début de ce siècle.

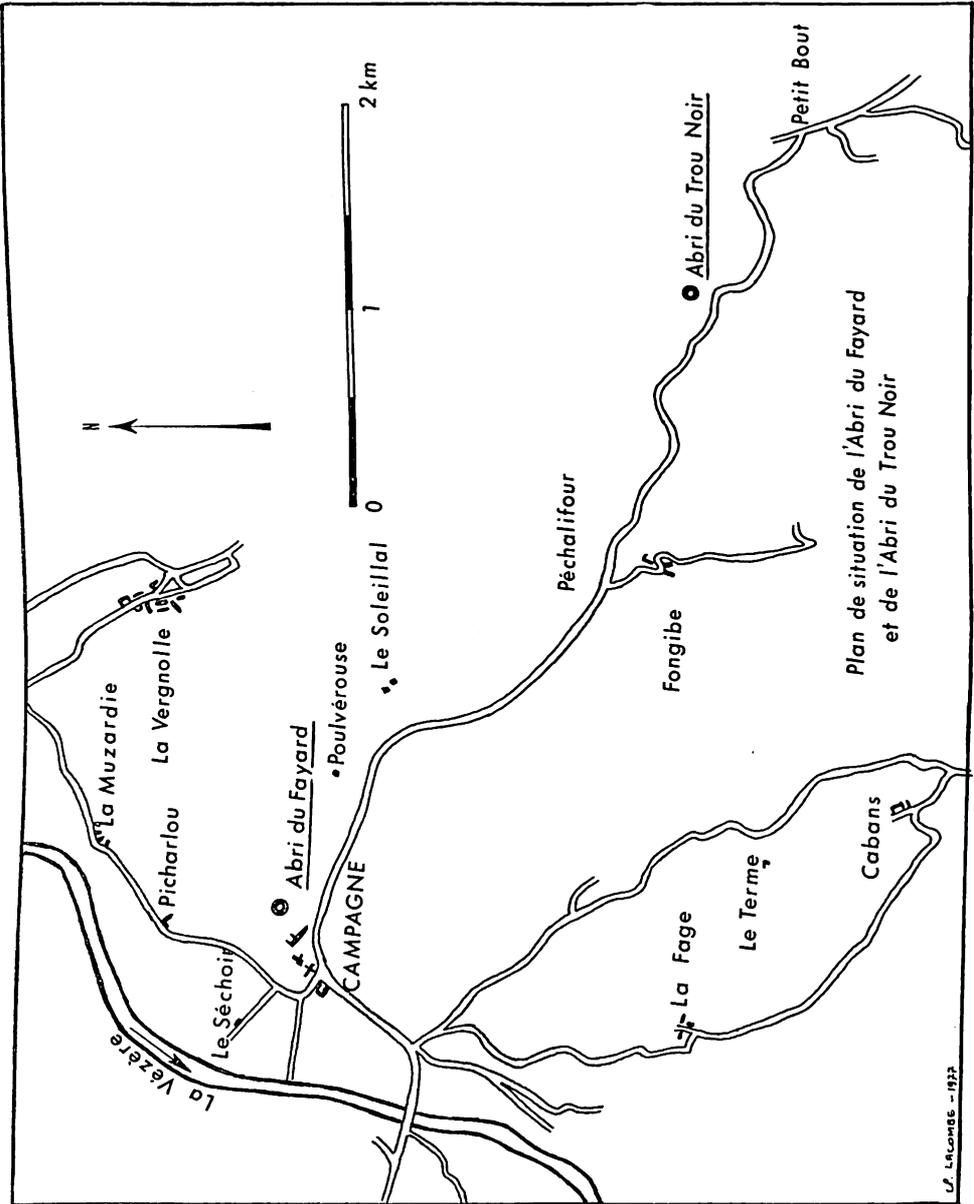
## *Situation*

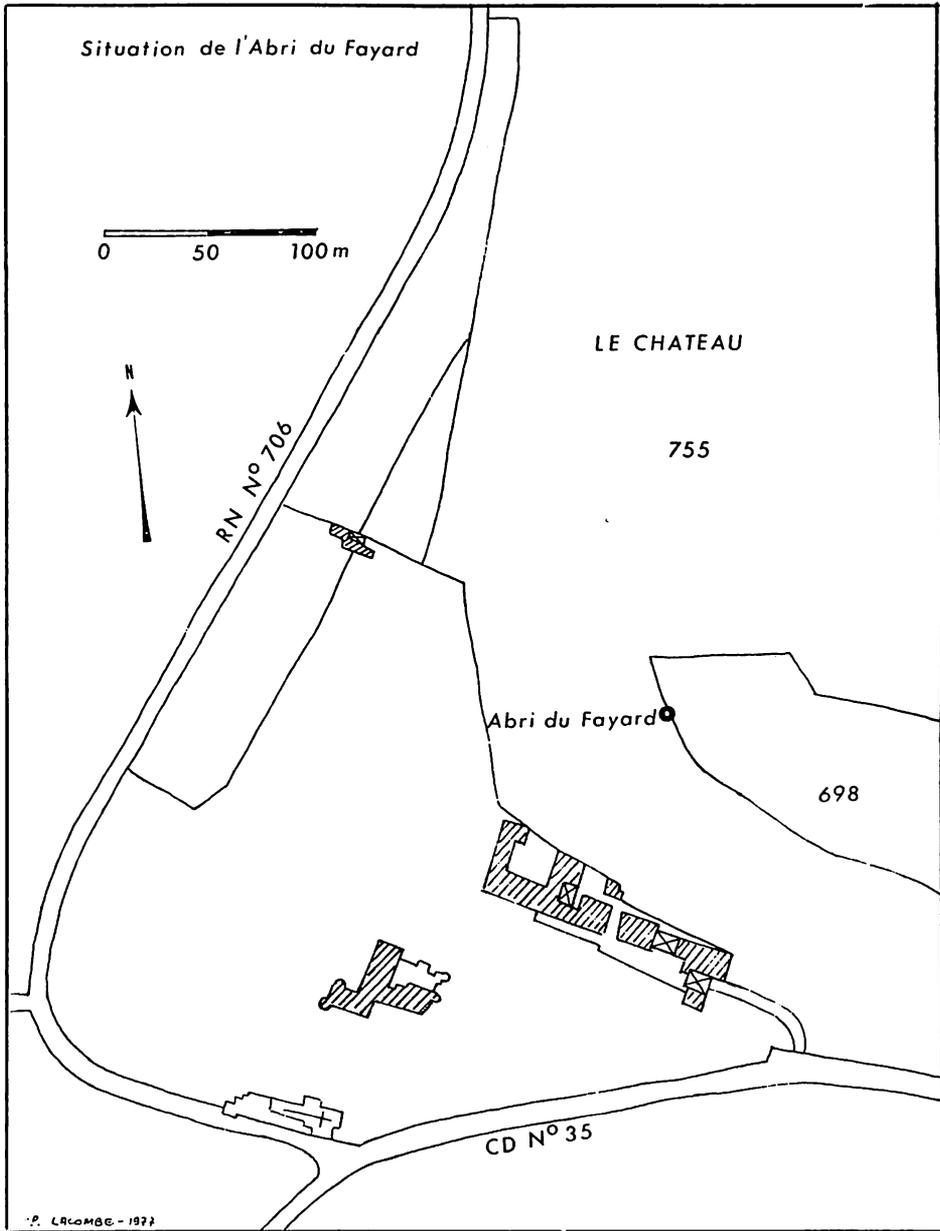
L'abri est situé à la limite des parcelles A 698 et A 755 au lieu-dit « le Château », commune de Campagne (plan cadastral révisé pour 1951, échelle 1/2.500<sup>e</sup>, section A, feuille n° 2). Les deux parcelles sont la propriété du département de la Dordogne. A noter que si, sur le cadastre le toponyme est « le Château », pour tous les habitants de la commune, c'est « le Fayard » ; nous appellerons le site « abri du Fayard »<sup>1</sup>.

L'abri est situé à la base du premier niveau de falaises que l'on trouve sous le plateau du Fayard lorsque l'on monte du parc du château. Pour y accéder, il faut passer au Nord des communs du château (ligne de bâtiments orientés Nord-Ouest-Sud-Est); derrière ceux-ci, se trouve un étroit escalier en pier-

---

1. Coordonnées Lambert : X = 492,12; Y = 290,87 et Z = 150.

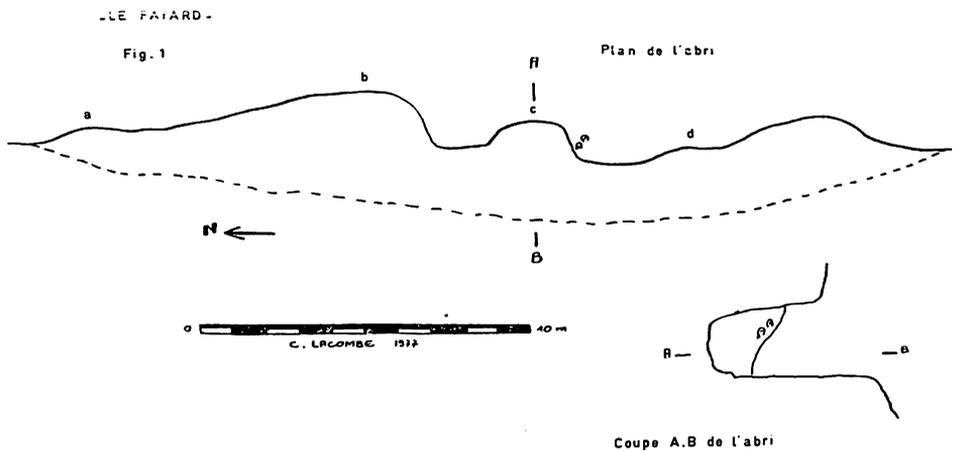




res, très dégradé, avec les vestiges d'une tonnelle montant vers la ligne de falaises. Au bout de l'escalier, les gravures sont à 2 mètres à gauche. Si l'on n'utilise pas l'escalier, la pente est assez raide, la végétation assez chétive.

La falaise marque l'Est du confluent d'une petite vallée où coule le ruisseau le Campagne qui se jette dans la Vézère entre les lieux-dits « le Séchoir » et « le Port », avec la vallée de la Vézère.

L'abri s'est formé dans la partie orientée à l'Ouest d'une ligne de falaises qui se continue vers le Sud-Est vers le lieu-dit « Poulverouze ». La falaise au niveau de l'abri mesure environ 8 mètres de hauteur.



Du Nord au Sud, nous trouvons (fig. 1) :

- (a) — une petite cavité naturelle d'environ 1 mètre de haut pour 0,70 mètre de large et moins de 1 mètre de profondeur;
- (b) — un aménagement de l'abri avec présence d'une banquette dans son angle Sud-Est;
- (c) — un creux pris entre deux avancées de la paroi du fond de l'abri. C'est sur la paroi Sud que se trouvent les gravures qui nous intéressent. A noter sur la paroi Nord un chiffre, 155, qui pourrait — par l'état de sa gravure — être contemporain de nos figures;
- (d) — le reste de l'abri présente dans sa partie Sud diverses niches ou trous de poutres. Il y a très certaine-

ment eu à cet endroit un habitat troglodytique. A noter, dans le plafond, la présence d'une tige métallique plantée verticalement et semblant faire l'aboutissement des fils de la tonnelle au niveau de l'abri.

### *Description de l'abri*

L'abri du Fayard est orienté à l'Ouest. Dans la partie qui nous intéresse, il mesure 3,10 m dans sa plus grande profondeur, 22 m environ dans sa plus grande longueur, 2,30 m de hauteur au bord de la falaise et 1,95 m au fond de l'abri. Un homme s'y tient donc debout sans aucun problème (fig. 1, coupe A-B).

Sur quasiment toute sa surface, la roche est altérée, par endroits et par plaques, elle est, semble-t-il, rougie par le feu, même au plafond. Le sol ne semble pas avoir été abaissé.

La roche constituant la ligne de falaises est un calcaire gréseux coniacien qui est très altéré par des phénomènes de surface dus à son exposition et à son orientation. Certaines parties des traits gravés sont rehaussés de traces noires dues à la présence ancienne de mousse ou de lichen.

### *Description des gravures*

Elles sont situées sur la paroi Nord d'une avancée naturelle du rocher qui fait la séparation entre deux secteurs de l'abri. Elles comportent deux têtes humaines identifiables sans trop de difficulté et un ensemble de trois traits (fig. 2).

A l'origine, un aplats a été utilisé pour graver les figurations. Elles sont gravées l'une au-dessus de l'autre, la gravure supérieure étant décalée vers la droite. L'une comme l'autre, elles ont énormément souffert de l'altération de la roche. Sur les relevés (fig. 3 et 4), la partie noire représente les portions de gravures vraiment anciennes avec des traces de lichen ou de mousse au fond de la gravure. La partie blanche correspond aux portions de gravure dont la couche superficielle de rocher a disparu, mais qui garde cependant la trace plus imprécise mais certaine du trait.

1. — A 1,29 m du sol, on trouve un ensemble de trois traits approximativement verticaux d'environ 0,05 m de long (fig. 2). Dans cette zone, la couche superficielle de rocher a disparu, si bien que les traits sont peu nets et n'ont pas de sens évident (hauteur : 0,06 m; largeur : 0,10 m).

2. — A 1,23 m du sol, il s'agit là d'une tête humaine gravée (fig. 3). Le visage est assez rond, on a à droite comme à gauche

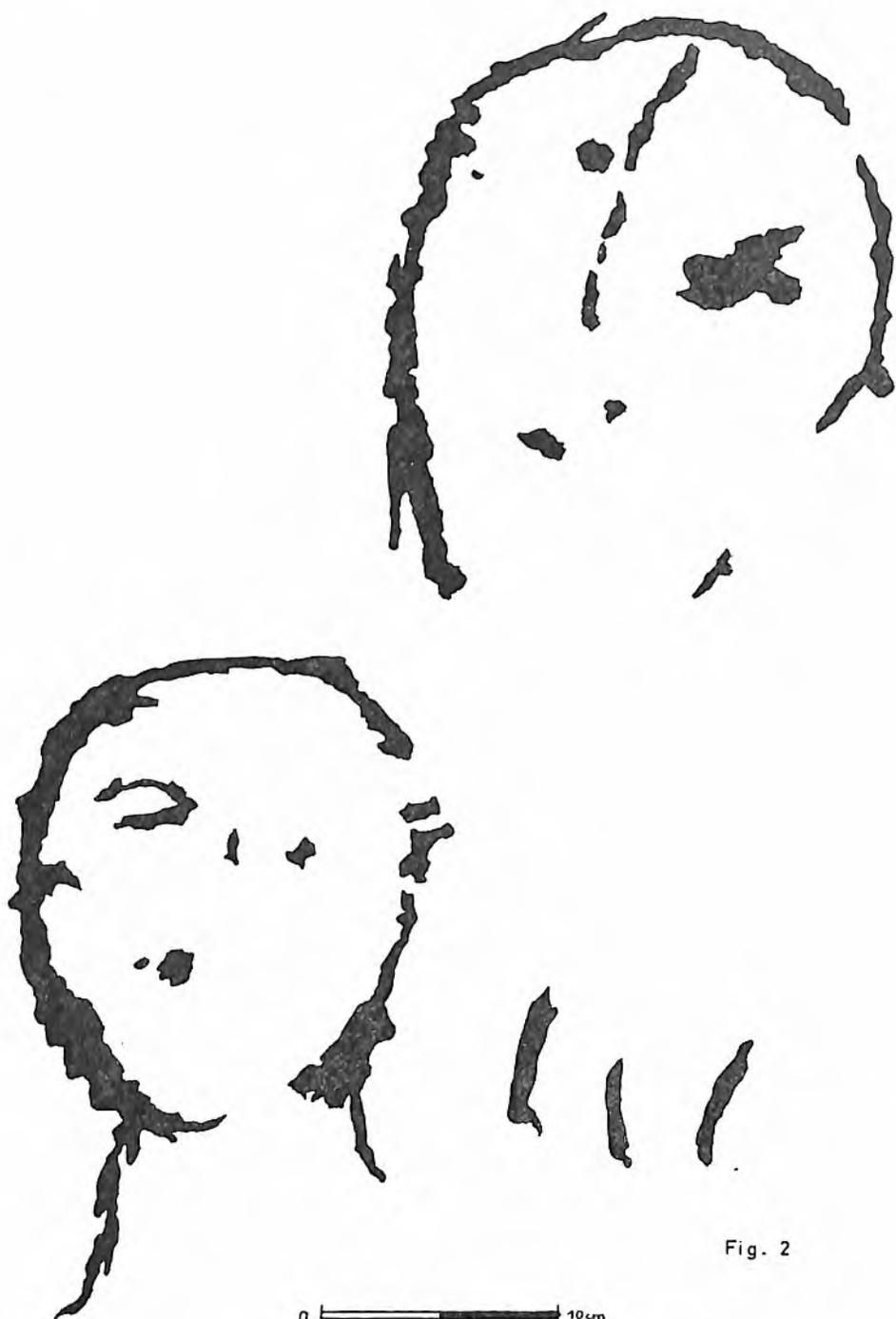


Fig. 2

0 ————— 10cm  
C. LACOMBE 1977

l'amorce du menton, le cou est bien marqué plus à gauche qu'à droite. L'œil gauche est nettement visible sur le relevé photographique de la gravure. Trois autres petites traces de traits peuvent correspondre à l'autre œil, au nez et à une ébauche de bouche. C'est la plus précise des gravures (hauteur : 0,26 m; largeur : 0,14 m).

3. — A 1,50 m du sol, l'autre tête présente, semble-t-il, une amorce de cou à gauche de la figuration (fig. 4). Le visage semble penché vers la droite et en arrière. Un trait en diagonale légèrement curviligne traverse le haut de la figuration. Il peut correspondre à l'arête du nez. Deux traces de cavités à droite et à gauche de ce trait peuvent représenter les yeux. Les autres traces au-dessous du nez semblent correspondre à la bouche. Cette description, je me dois de le préciser, n'est qu'une interprétation de l'état actuel de la gravure qui ne permet pas d'en dire plus (hauteur : 0,24 m; largeur : 0,14 m).

### *Commentaires*

Les gravures anthropomorphes de l'abri du Fayard que nous venons de décrire semblent constituer un ensemble cohérent, mais affirmer leur contemporanéité est impossible surtout lorsque l'on sait que toute la partie Nord de l'abri recèle des gravures d'un caractère de toute évidence récent.

Pour les deux figurations, une seule technique de dessin a été utilisée. Elles sont limitées par un trait plus ou moins profondément et largement gravé. Le modelé n'atteint jamais à l'heure actuelle le bas-relief, la majeure partie de la surface des gravures ayant disparu avec l'érosion.

L'ensemble ne semble pas complètement homogène du point de vue stylistique. Les deux figures sont traitées simplement à traits curvilignes et une seule fois rectiligne (fig. 4). Elles présentent des détails d'identification pour marquer peut-être la bouche. Mais, pour la gravure de la fig. 3, l'œil — du moins son contour — est bien dessiné. Le nez semble marqué par un court trait vertical. Pour la gravure de la fig. 4, les yeux sont marqués apparemment par des petites cavités. Le nez est dessiné par un long trait légèrement curviligne qui donne l'impression d'un léger mouvement vers la droite et en même temps en arrière.

Alors que la première figure montre un visage assez rond, la seconde est beaucoup plus allongée, ce n'est plus de la simple gravure, c'est un portrait. Il est impossible de préciser si ces deux gravures sont l'œuvre d'une seule ou de plusieurs personnes.



Fig. 3

0 10 cm  
C. LACOMBE 1977



On peut noter cependant que les deux têtes ont quasiment les mêmes dimensions : 0,24 m ou 0,26 m de hauteur pour 0,14 m de largeur.

Il est aussi impossible de dire laquelle parmi ces gravures a été exécutée la première. Elles ne sont pas superposées, la patine est identique, l'une comme l'autre, elles ont autant souffert de l'érosion.

Leur style ne les apparente ni aux œuvres préhistoriques, ni même aux œuvres protohistoriques.

La profondeur des traits dans la partie non érodée de même d'ailleurs que dans la partie érodée, ainsi que la recherche dans la réalisation, montrent avec évidence qu'il ne s'agit pas ici de simples graffiti comme dans le reste de l'abri, mais bien plus d'une composition élaborée, quels qu'en soient le but et le nombre des auteurs.

Aucune des gravures du Fayard ne ressemble avec précision à l'une des gravures de l'abri du Trou Noir <sup>2</sup>. Cependant divers éléments les rapprochent : l'amorce d'un cou, la technique de gravure. Il faut noter aussi qu'elles sont situées dans la même vallée, sur le même versant, à 1,92 km les unes des autres en longitude, à 3,03 km en latitude. Les deux panneaux de gravures du Fayard et du Trou Noir sont aussi à la même altitude, dans la même couche de roche. Il est cependant difficile d'envisager un auteur commun pour ces divers panneaux du Trou Noir et du Fayard.

Les auteurs n'ont pas laissé ici d'éléments permettant actuellement de situer ces gravures dans le temps, le rapprochement avec les œuvres du Trou Noir ne permet pas encore d'en dire davantage.

Claude LACOMBE \*.

---

\* Les Tiraux, 24260 Le Bugue.

2. DELLUC (Brigitte et Gilles), 1972. Les gravures pariétales de l'abri du Trou Noir, à Saint-Cyprien, *B.S.H.A.P.*, t. 99, p. 152-159; — AVRILLEAU (Serge) (avec la collaboration de Brigitte et Gilles DELLUC), *Cluzeaux et souterrains du Périgord. Graphismes rupestres non paléolithiques du Périgord : Abri du Trou Noir*, p. 167.

# Tableaux donnés par l'Etat aux Eglises périgourdines

(XIX<sup>E</sup> SIÈCLE)

---

Nombreuses sont nos églises qui conservent des tableaux portant la mention « don de l'Empereur », ou bien « don de l'Etat ». En Périgord, les deux tableaux les plus remarquables parmi ces dons sont une *Adoration des Mages* du Pordenone, et une *Adoration des Bergers*, de Gaudenzio Ferrari, deux admirables toiles données par le roi Louis-Philippe à l'église Saint-Jacques de Bergerac, en 1846 <sup>1</sup>. En l'occurrence, ces tableaux sont des originaux; dans la suite, on le verra, les dons de l'Etat seront surtout des copies, à moins qu'ils ne soient des œuvres de peintres mineurs, achetées à l'occasion des salons annuels.

Les Archives du département de la Dordogne conservent un dossier (1 T 291) intitulé : *Concessions de tableaux aux églises, 1838-1898*. Tout incomplet qu'il soit, il donne des renseignements sur certaines toiles encore accrochées dans nos églises. Beaucoup de paroisses étaient heureuses de bénéficier de ces dons d'œuvre d'art. Pourtant, le fait qu'elles devaient payer de leurs deniers les frais d'encadrement, d'emballage, de transport et d'accrochage, les empêchait parfois de profiter de la générosité du Ministère des Cultes. Voici donc, par ordre alphabétique, les communes citées dans le dossier.

ALLEMANS, le 20-1-1874, reçoit une *Descente de croix*, copie d'après Lesueur.

BERGERAC, le 26-8-1852, l'église de la Madeleine reçoit un *Saint-Antoine dans le désert*, commandé à Pichat <sup>2</sup>, ainsi qu'un *Christ en croix*, d'après Prud'hon.

BOURGNAC, le 20 janvier 1874, espère recevoir une *Sainte Famille*, d'après Poussin. Mais c'est un *Saint Michel ter-*

---

1. Ces deux toiles (M.H.C.) sont maintenant accrochées dans le croisillon, côté Evangile, de l'église Notre-Dame (laquelle n'est pas orientée).  
2. Il s'agit probablement d'Olivier Pichat, mort en 1912. Les deux toiles existent encore. On peut signaler, en outre, une *Madéleine en méditation dans une grotte* (150 × 200), avec la mention « donné par le roi en 1838 ».

*rassant le démon*, d'après Raphaël, qu'on enverra à la place <sup>3</sup>.

BRANTOME, en juillet 1896, pensait recevoir un *Saint Paul à Ephèse*, d'après Lesueur. Mais, en mars 1898, comme la paroisse n'a pas réglé les frais d'envoi et n'a pas fourni son compte de fabrique, la donation est annulée.

CELLES, le 20 janvier 1874, reçoit *Les épis rompus*, par Zier <sup>4</sup>.

CENAC, vers 1849, accueille une *Sainte Famille* peinte par Constant <sup>5</sup>.

DOMME, le 25 janvier 1875, reçoit une copie de la *Sainte Marguerite*, de Raphaël.

EXCIDEUIL, le 20 septembre 1838, et sur la demande du général Bugeaud, député de la Dordogne, se voit offrir une *Descente de croix*, peinte par Gayet <sup>6</sup>.

EYGURANDE-ET-GARDEDEUIL, le 8 novembre 1872, reçoit une copie du *Christ au tombeau*, par le Titien.

ISSAC, en janvier 1874, reçoit une copie de Pesareso <sup>7</sup> : *Le repos de la Sainte Famille*, ainsi qu'une copie de l'*Annonciation* de Bon Boullongne <sup>8</sup>.

JAVERLHAC, en septembre 1848, reçoit une *Visitation* peinte par M<sup>me</sup> Paris-Persenet <sup>9</sup>.

MONBAZILLAC, en août 1861, se voit attribuer *Le sommeil de l'Enfant Jésus*, par M<sup>lle</sup> de Sauvry <sup>10</sup>.

MONPAZIER, en avril 1876, reçoit une copie de Pietro de Cortone : *La Nativité de la Vierge*.

3. Cette vaste toile est traitée avec des couleurs éclatantes.

4. Il s'agit de Victor-Casimir Zier, né en 1822, à Varsovie, ou de son fils, François-Edouard (1856-1924), qui commença à exposer au salon de 1874.

5. M. Marc Gerschel me signale aimablement un article de Marie-Christine Boucher, *La décoration de Puvis de Chavannes pour l'hôtel Vignoz* (Revue du Louvre et des Musées de France, 1978 2, p. 98. L'auteur y évoque précisément Alphonse-Louis Constant (1810-1875), « écrivain socialiste, poète, chansonnier et peintre ». Ce curieux personnage fut appelé toute sa vie l'abbé Constant, encore qu'il n'eût jamais reçu que les ordres mineurs. Sous son nom ou sous le pseudonyme d'Elyas Lévy, il publia de nombreux pamphlets et ouvrages de magie... « Son activité de peintre est moins connue. Il exposa cependant au moins deux fois au salon, en 1848 et en 1850. Il avait d'ailleurs reçu déjà, en 1849, une commande pour une *Sainte Famille*, pour l'église de Cénac ». Il est assez curieux de découvrir, à Cénac, une toile de cet occultiste qui, avec Papus, Stanislas de Guaita et le Sâr Péladan, a anémié les mouvements occultistes parisiens et vulgarisé la kabbale.

6. Antoine-Juste Gayet exposa à Lyon de 1845 à 1852.

7. Pesareso ou Simone Cantarini, 1612-1668.

8. Cette toile (I.S.) de vastes dimensions, d'un style théâtral mais d'une technique excellente est encore accrochée dans l'église d'Issac, dans un cadre aux angles supérieurs (Bon Boullongne, 1649-1717).

9. Catherine-Esther Paris-Persenet exposa aux salons de 1831 à 1845.

10. Inconnu du Bénézit. La toile (150 × 180), de peu de valeur, est encore en place.

MONTIGNAC, en août 1844, reçoit un tableau peint par Coetan : *La mort de saint Bruno* <sup>11</sup>. En août 1870, la paroisse reçoit un *Christ en croix*, d'après Rubens.

NEUVIC, en avril 1852, reçoit *La conception de la Vierge*, par Baltard <sup>12</sup>.

PAYZAC, en novembre 1852, apprend qu'on lui alloue un tableau commandé à Gerbet <sup>13</sup> : *Saint François en extase*.

PERIGUEUX (SAINT-FRONT). On annonce, le 29 septembre 1838, l'envoi d'un tableau de Hesse, *Le Christ au tombeau* <sup>14</sup>. En avril 1830, c'était un *Calvaire* de Delaval <sup>15</sup> qui avait été annoncé et qui arriva en 1835. En août 1844, on annonce un *Jésus marchant sur les eaux*, par le peintre périgourdin, Jacques-Emile Lafon <sup>16</sup>. En 1831, sur demande du préfet, le gouvernement avait envoyé deux toiles représentant sainte Juliette <sup>17</sup> et saint Front <sup>18</sup>.

PERIGUEUX (SAINT-ETIENNE DE LA CITE), se voit allouer, le 20 mai 1852, une *Assomption*, tableau commandé à Paul Seignac <sup>19</sup>. Le 29 mars 1895, ce sera un *Saint Etienne martyr*, par Mauzaisse <sup>20</sup>.

PERIGUEUX (SAINT-GEORGES) reçoit, en octobre 1875, le tableau de Grellet <sup>21</sup> : *La mort de saint Joseph*.

11. Classé M.H. le 1-7-1961. Le peintre Coetan est inconnu du Bénézit.
12. Il s'agit de L.-P. Baltard (1764-1846), père de l'architecte Victor Baltard (1805-1874) qui attacha son nom aux Halles de Paris. La toile (250 × 150) présente Marie entre cinq personnages à gauche, et deux angelots à droite qui portent un phylactère sur lequel on déchiffre « ...dilexit eam ». La composition est médiocre, l'exécution languissante.
13. Auguste Gerbet débuta au salon de 1847.
14. Cette grande « machine » mesure 4 × 2,5 ! La composition en est curieuse et terriblement emphatique; le dessin est vigoureux mais les teintes plates et fades. J.-B. Hesse (1806-1879) fut élève de Gros. Cette toile est actuellement au Musée du Périgord, dans la chapelle des Augustins. On ne lira pas sans intérêt les lignes que Baudelaire dans son *Salon* de 1845, consacre à une toile de ce peintre : *l'évanouissement de la Vierge* : « Voilà un tableau évidemment choquant par la couleur — c'est d'une couleur dure, malheureuse et amère — ...La composition est belle et habile, et a quelques-unes des qualités traditionnelles des grandes écoles : la dignité, la pompe et une harmonie ondoyante de lignes ».
15. Probablement Alexandre Delaval.
16. Cette toile a disparu. Elle n'est pas connue dans le catalogue des œuvres de J.-E. Lafon.
17. Elle a disparu.
18. C'est peut-être une toile maintenant accrochée dans le couloir de la sacristie. La séance du Conseil de fabrique du 10 décembre 1831 nous apprend que l'encaissement, l'emballage et le transport de ces deux tableaux s'élevaient à la somme de 591 F 94.
19. Paul Seignac, 1826-1904.
20. J.-B. Mauzaisse, 1784-1844. *L'Assomption* a disparu de la Cité. *Le Saint Etienne* est toujours dans l'église. Il mesure 180 × 120; c'est un exemple typique de la peinture « Kitch », et sans nulle émotion religieuse.
21. Alexandre Grellet, élève d'Horace Vernet; ou bien son fils, François Grellet (1838-1908). La toile, très vaste (3 × 2 m) est toujours accrochée dans l'église. Bien composée, habilement dessinée, sagement peinte, elle est cependant dépourvue de sens religieux. L'église Saint-Georges conserve une toile portant la mention « don de l'Empereur — 1855 » et qui ne figure pas dans l'inventaire que nous présentons.

- PETIT-BERSAC reçoit, le 20 janvier 1874, une copie de Palmezzano <sup>22</sup> : *Le Christ mort*.
- PLAZAC se voit attribuer, le 12 janvier 1877, une *Vierge au chapelet*, copie de Murillo (Toujours en place sur le mur Nord de la nef).
- SAINT-ASTIER reçoit, le 11 avril 1849, une *Sainte Famille*, par M<sup>lle</sup> Lacoïnte <sup>23</sup>, ainsi qu'une copie de la *Conception de la Vierge*, par Laugier <sup>24</sup>, d'après Murillo.
- SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS, en novembre 1896, reçoit une copie de *La Sainte Famille*, dite de François 1<sup>er</sup>, de Raphaël, par Ricau <sup>25</sup>.
- SAINT-GENIES reçoit, le 15 janvier 1853, un *Saint Thomas de Villanova distribuant des aumônes aux pauvres*, par de Serres <sup>26</sup>.
- SAINT-MARTIN-DE-RIBERAC se voit attribuer, en janvier 1874, une copie de Lesueur : *Saint Martin officiant*.
- SAINT-MEDARD-D'EXCIDEUIL reçoit un tableau peint par Dieudonné <sup>27</sup> : *Mariage mystique de sainte Catherine*.
- SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC reçoit, le 28 août 1851, un tableau représentant *La Vierge* et exécuté par Davallon <sup>28</sup>. L'année suivante, ce sera un tableau représentant *Saint Germain* et *Saint Vincent*, commandé à Midy <sup>29</sup>.
- SAINTE-EULALIE-D'ANS reçoit, en mai 1893, un tableau de Pelez <sup>30</sup>, *Jésus insulté par les soldats*.
- SAINTE-FOY-DE-LONGA, en 1897, se voit allouer un tableau de Landelle <sup>31</sup>, *La Vierge et l'Enfant Jésus*.
- SARLAT - La cathédrale reçoit, en février 1839, un tableau peint par Goyet <sup>32</sup> : *Christ en croix*.

---

22. Il doit s'agir de Parmigiano, peintre du XVI<sup>e</sup> siècle.

23. Non citée dans le Bénézit. Nous n'avons pas retrouvé cette toile à Saint-Astier, à moins que ce ne soit une toile accrochée dans le croisillon sud, si crasseuse et embuée qu'elle est quasi indéchiffrable.

24. Jean-Nicolas Laugier, 1785-1875, élève de Girodet. La toile existe encore, en bon état.

25. Léonce Ricau débuta au salon de 1875. Sa toile (150 × 100) existe encore à Saint-Aubin.

26. Inconnu du Bénézit.

27. Eugène-Paul Dieudonné exposa aux salons, de 1848 à 1880.

28. Non cité par Bénézit.

29. On a le choix entre Charles Midy (qui exposa aux salons de 1845 à 1850) et Eugène-Edmond Midy (qui participa aux salons de 1852 à 1868).

30. Fernand Pelez, 1843-1913.

31. Charles Landelle, 1812-1908; élève de Delaroche. Ce tableau date de 1855. Il est encore conservé en l'église de Sainte-Foy. C'est une copie de l'école italienne : couleurs fraîches, toile en bon état, cadre très travaillé.

32. Eugène Goyet, élève de Gros, 1798-1857.

THIVIERS se voit allouer, en octobre 1875, une copie de Léonard de Vinci : *La Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Anne*.

LA TOUR-BLANCHE, en avril 1877, reçoit une copie de Lorenzo di Credi, *La Vierge présente l'Enfant Jésus à l'adoration de saint Julien et de saint Nicolas* <sup>33</sup>.

TRELISSAC, en mai 1850, reçoit un tableau de Paul Cellier <sup>34</sup> : *La Sainte Famille*.

VANXAINS se voit allouer, en octobre 1874, une copie du Titien, *Le couronnement d'épines* (Ce tableau est toujours en place).

VERGT reçoit, le 29 août 1854, un tableau exécuté par Gengembre <sup>35</sup>, *Daniel dans la fosse aux lions*.

VERTEILLAC reçoit, le 20 janvier 1874, une copie de Murillo : *La Vierge au chapelet*.

VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT se voit attribuer, le 8 novembre 1862, un tableau commandé à M<sup>me</sup> Thoret : *Le Christ couronné d'épines* <sup>36</sup>.



L'examen de ce dossier appelle quelques remarques. La première est qu'il est fort incomplet. Nous connaissons de nombreux tableaux portant la plaquette rituelle, « Offert par l'Etat », et ne figurant pas sur cette liste. D'ailleurs, 38 toiles distribuées, au cours d'un demi-siècle, à 35 églises périgourdines, alors que le Périgord compte quelque 800 églises, ce serait bien peu. On peut admettre qu'il reste encore, dans nos églises, une bonne centaine de toiles offertes par l'Etat ».

La seconde remarque est que les envois de l'Etat sont presque aussi souvent des copies (une vingtaine) que des œuvres originales (vingt-cinq). Faut-il le regretter ? Non sans doute, le XIX<sup>e</sup> siècle n'ayant pas été une période faste pour l'art sacré. D'autre part, l'Etat ne peut être le mécène que des peintres qu'il a sous la main, et ceux-ci sont plus souvent des copistes (parfois habiles) que des artistes créateurs. Ainsi, sur les quel-

33. Toujours en place.

34. Peut-être Jules-Henri Cellier, né en 1826, peintre religieux.

35. Joseph-Zéphiris (*sic*) Gengembre, exposa aux salons de 1839 à 1870.

36. Non citée dans le Bénézit. Ce tableau, toujours en place, est en réalité une copie du Titien : *Le Christ aux outrages*.

37. En réalité, nos églises ne sont pas particulièrement riches en tableaux peints. Elles conservent plus de sculpture que de peinture, peut-être à cause de la fragilité de celle-ci dans des églises généralement très humides. Pour l'ensemble de nos églises, 28 toiles sont classées M.H. et une quarantaine sont inscrites à l'I.S., dit « Inventaire départemental ».

que 27 peintres cités plus haut, on ne peut guère découvrir de noms connus.

La troisième remarque est le gigantisme fréquent de ces toiles. La plupart sont de grandes « machines », comme si les églises ne pouvaient recevoir que des toiles proportionnées à leurs vastes dimensions. Il est courant de voir des formats  $200 \times 150$ , et la toile de Hesse pour Saint-Front (actuellement au Musée du Périgord) mesure  $4 \times 3$  m.

On a donc tendance à confondre qualité et quantité et à mesurer la valeur esthétique à la surface ! Remarque connexe : les Périgourdins du XIX<sup>e</sup> siècle ne semblent pas s'être passionnés pour la peinture, à preuve les communes — comme Brantôme — qui refusent des tableaux si elles doivent payer le cadre, l'emballage et le transport.

Dernière remarque, c'est l'état actuel souvent médiocre de ces toiles dans nos églises. L'humidité, la fumée des cierges, le salpêtre des murs, le mauvais système d'accrochage, sont très vite venus à bout de ces toiles trop lourdes et trop vastes ; crasse, perte de matière, écorchures, moisissures, noircissement des couleurs bitumineuses : voilà ce que l'on constate trop souvent sur ces toiles, oubliées sur les murs de nos églises rurales. Il n'en reste pas moins qu'elles nous renseignent sur « l'art religieux » assez décadent, du XIX<sup>e</sup> siècle, et sur la façon dont l'Etat — qu'il soit républicain, impérial ou monarchique — a exercé son mécénat pendant cette époque.

Jean SECRET.

---

## Note sur la reconstruction de l'église de La Rouquette vers 1780-1781

---

Quelques documents des années 1779-1780, conservés dans la liasse C 411 des Archives départementales de la Gironde et relatifs à la reconstruction de l'église paroissiale Saint-Martin de la Rouquette <sup>1</sup>, nous ont paru devoir retenir notre attention comme un bon exemple des difficultés rencontrées tant par les autorités civiles — en l'occurrence l'intendant de Guyenne <sup>2</sup> et le subdélégué de Sainte-Foy <sup>3</sup> — que par les autorités religieuses, pour obtenir des populations de contribuer au financement de la reconstruction des églises et presbytères ou à leurs réparations <sup>4</sup>.

Située en pays protestant, la paroisse de la Rouquette comptait vers 1765, au dire de son curé, l'abbé Montagne, une population de plus de 700 habitants dont plus de la moitié pratiquait la religion catholique <sup>5</sup>. Une statistique de 1770, qui donnait pour la paroisse un total de 141 feux, corrobore ce chiffre <sup>6</sup>. Il s'agit donc d'une paroisse de taille normale pour la région, voir même relativement peuplée, dont nous savons par ailleurs que les habitants étaient relativement aisés et où les réformés, même s'ils constituaient une forte minorité, ne devaient pas avoir une influence prépondérante dans les assemblées de la communauté.

1. La paroisse de la Rouquette est devenue à la Révolution commune du même nom. Elle a été intégrée dans la commune de Port-Sainte-Foy par la loi du 16 avril 1859.
2. Nicolas Dupré de Saint-Maur, intendant de Guyenne de 1776 à 1785.
3. Bellet, subdélégué à Sainte-Foy, n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune biographie.
4. Sur cette question, cf. Jean VALETTE, *Contribution à l'étude des travaux et réparations effectuées aux édifices religieux de la Guyenne de 1756 à 1789* (communication présentée au 103<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Limoges, avril 1977) (à paraître).
5. Lettre de Montagne à l'intendant, du 7 septembre 1780, dans Archives départementales Gironde, C 411, pièce 76. En 1687, la Rouquette était « une paroisse dont les habitants sont presque tous nouveaux convertis, dont l'église n'est pas assez grande pour les contenir. Mais comme il y a d'anciennes fondations l'on propose de bastir dessus..., pour la rendre en état de contenir tous les paroissiens » (cf. Jean VALETTE, *Etude sur l'état des églises du Périgord en 1687...*, dans B.S.H.A.P., t. CIII (1976), p. 112). Lors de la visite canonique du diocèse de Périgueux en 1688, l'église de la Rouquette était ainsi décrite : « L'église très petite, ne pouvant contenir que soixante personnes ou environ; et il y en a plus de trois cents. L'église estoit grande, à présent menace ruine... » (*Ibid.*, p. 112, n<sup>o</sup> 16). Il est intéressant de noter les chiffres de la population qui nous sont ainsi donnés : 300 habitants en 1688, plus de 700 en 1767; et le pourcentage des deux religions.
6. A. D. Gironde, C 1280. La statistique porte par ailleurs qu'« il y a un tiers de religionnaires qui font baptiser au désert et qui s'y marient ». Ce pourcentage est à rapprocher de l'indication « presque tous nouveaux convertis » donné *supra*, n. 5.

L'église de la paroisse, sur laquelle nous ne possédons par ailleurs que fort peu de renseignements <sup>7</sup>, était en 1779 en si mauvais état qu'il pouvait « faire craindre une chute possible » et « on ne sauroit blamer le curé d'avoir transféré les services divins dans la sacristie », pièce au reste « si petite qu'à peine peut-il y entrer douze personnes » <sup>8</sup>. Il y a donc là une situation préoccupante, puisqu'elle prive pratiquement d'offices une population d'environ 460-480 catholiques.

Et une situation qui ne paraît pas nouvelle. L'état de l'église est en effet tel qu'il n'est pas question de la réparer, mais de la reconstruire malgré ses dimensions très modestes, ce qui laisse supposer qu'elle n'a pas fait l'objet de beaucoup d'entretien pendant les décennies précédentes.

Le curé avait saisi les habitants de cette question au moins depuis 1771. La communauté en a délibéré le 6 janvier de cette année-là, puis le 8 septembre 1772 et le 28 avril 1776 <sup>9</sup>, acceptant, semble-t-il, le principe même des travaux, mais contestant « les différents devis et détails estimatifs qui ont été faits par le s<sup>r</sup>. Delaguette sans leur consentement » et qui « ont tous été portés à des sommes trop considérables pour qu'ils puissent consentir à cette adjudication ».

Une tentative de conciliation, tentée en novembre 1778 sur ordre de l'intendant, ne donna aucun résultat. L'expert Delaguette et Pellet ne réussirent pas « à conseiller les habitans avec le curé » et le subdélégué, rendant compte le 21 octobre 1779 de son échec à l'intendant, propose au vu d'une délibération du 19 septembre 1779 et d'une requête du curé, que soit essayée une nouvelle tentative. « Je croirois donc que pour mettre fin à cette affaire qui est de plus pressente, veu l'état de cette église, il devroit être ordonné que par des experts que je nommerois d'office sur les lieux il sera par eux procédé à lever un nouveau plan, dressé un devis et détail estimatif pour refaire à neuf la ditte église en présance du curé et des habitans, dans lequel seroient distingués les ouvrages du sanctuaire qui sont à la charge dud. s<sup>r</sup>. curé comme seul décimateur avec ceux de la nef et du clocher qui regardent lesd. habitans, au moyen de

---

7. L'église est trop petite en 1687 pour contenir 300 paroissiens. Il est même précisé en 1688 qu'elle n'en contient que 60. Aux dires du curé (cf. *infra*), elle peut en contenir 150 en 1779. Cette augmentation laisse présumer que les travaux envisagés en 1687 (cf. *supra*, n. 5) ont été effectués en partie.

8. Lettre de Bellet à l'intendant, du 21 octobre 1779, dans A. D. Gironde, C 411, pièce 79.

9. Toutes délibérations non conservées dont nous connaissons l'existence par la lettre de Bellet du 21 octobre 1779.

quoy cette affaire qui traîne depuis près de neuf ans prendra fin et chacun saura ce qu'il aura à payer ».

Au reçu de cette lettre, l'intendant prit le 29 octobre une ordonnance conforme aux propositions de son subordonné en insistant « sur le fait de distinguer avec soin dans le détail estimatif les ouvrages qui doivent être à la charge des décimateurs d'avec ceux qui concernent les habitants et les propriétaires »<sup>10</sup>.

Un des points sur lequel les habitants justifiaient leur refus de procéder aux travaux était en effet, outre le montant trop élevé des travaux, la question du partage des frais entre le curé et les habitants, qui retarda encore le dénouement de l'affaire. Le devis ordonné par l'intendant avait été exécuté « par des experts du pays », mais les habitants n'étaient guère pressés. « Il y a plusieurs mois... que mes paroissiens l'ont en leur main sans vouloir le signer », se plaint le curé à l'intendant dans une lettre du 7 septembre 1780, en demandant son arbitrage<sup>11</sup>.

Cette lettre est fort intéressante en raison des précisions d'ordre archéologique qu'elle contient. D'abord sur l'ancienne église, « qui n'a que 30 pied de longueur sur 19 de largeur et huit de hauteur, patrie de petit moilon avec de la boue ». ce qui donne à la vérité des dimensions fort modestes. Sur l'église projetée ensuite. Le curé aurait souhaité qu'elle ait « 57 pieds de longueur, sa largeur étant de 19, et sa hauteur suivroit sa largeur ». Les paroissiens, eux, voulaient s'en tenir aux dimensions de la vieille église, soit de quoi contenir seulement 150 personnes<sup>12</sup>, c'est-à-dire moins de la moitié, voire le tiers, des catholiques habitant la paroisse.

Un autre point sépare aussi le curé et les paroissiens. « Ils trouvent qu'un clocher de 12 pieds sur un entablement de 20 pieds de hauteur est trop élevé. Il n'est cependant composé que de cent cartiers. Un placard pour les fonds baptimaux de 3 pieds et demi de largeur sur 4 de hauteur et 18 pouces de pro-

10. Projet du texte de l'ordonnance du 29 octobre 1779, dans A. D. Gironde, C 411, pièce 79.

11. Lettre de Montagne à l'intendant, du 7 septembre 1780, *ibid.*, pièce 76. Relevons une pointe d'humeur du curé contre Bellet. « Les choses se faisant un peu trop lentement dans cette subdélégation, j'ai l'honneur de vous envoyer la copie du devis... L'original est entre les mains de M. Bellet qui doit vous l'envoyer, dit-il, par ce courrier ». L'original n'était pourtant pas arrivé à Bordeaux le 14, puisque l'intendant, par une lettre au subdélégué du 14 septembre, lui envoie la copie du devis qu'il a reçu du curé en lui demandant d'agir promptement (*ibid.*, pièce 17).

12. « A deux pieds en carré par personne, il n'y a, Monsieur, que 15 rangs à 10 personnes par rang, ce qui comprend 150 personnes dans une nef de 30 pieds » (*ibid.*, pièce 76).

fondeur affaiblit le mur de la façade. Cet article pourtant est bien moins cher qu'en balustrade et prend moins de place... ».

Mais l'essentiel du différend qui oppose le curé à ses paroissiens porte sur l'importance de la part des travaux incombant au curé, c'est-à-dire sur la taille du chœur. Selon les paroissiens, le curé doit reconstruire le tiers de l'église, proportion contre laquelle il s'insurge. « Si je suis tenu à cette reconstruction, je crois, Monsieur, vous représenter que je n'en dois supporter que le quart, vu le peu de proportion que mes paroissiens donnent à cette église... Comme dans le plan barroque qu'ils se sont formés je trouve clairement, Monsieur, que je ne puis placer dans l'espace qu'ils me donnent que le tiers de mes catholiques, je me vois forcé à me réduire au quart... Si j'avance mon sanctuaire dans le tiers de cete édifice, où pourrai-je loger mon peuple, les bancs privilégiés et le confessionnal prenant encore une espace considérable ? Enfin on ne doit pas être, Monsieur, pressé dans une église à ne pouvoir entrer ni sortir, y faire des fonctions sans un peu d'aisance. La prétention de mes paroissiens à me forcer au tiers me paroît ridicule ».

Comme on peut en juger, et bien que l'affaire soit déjà en train depuis plus de neuf ans, les points de vue restaient fort éloignés. Il appartenait dans ces conditions à l'intendant de trancher, et le curé d'ailleurs acceptait d'avance sa décision : « Excellent connoisseur comme vous l'êtes, Monsieur, je vous supplie de prononcer et de mettre fin à nos débats qui durent depuis bientôt onze ans »<sup>13</sup>.

Mais l'intendant ne désirait pas s'engager à la légère et sans s'être assuré de l'accord des parties. Aussi engage-t-il Bellet, par lettre du 14 septembre, à s'assurer que le devis que lui a envoyé le curé est conforme aux vœux des habitants et conseille-t-il au curé de faire en sorte de se mettre « parfaitement d'accord avec la majeure et la plus saine partie de vos paroissiens. Aussi je vous engage à retrancher autant qu'il dépendra de vous les difficultés qu'on a pu élever sur les obligations des décimateurs ».

Ces conseils semblent avoir été suivis. L'adjudication de la reconstruction de l'église (nef et chœur) eut lieu en effet le 11

---

13. *Ibid.* Le curé avait aussi écrit, quelques lignes plus haut : « Je souscris d'avance, Monsieur, à votre décision, voulant faire le bien. Mais il ne me paroît pas juste que je doive bâtir une espace que je ne dois pas jouir et me surcharger, ayant l'ornement du sanctuaire à ma charge. La réparation de mon presbytère est seul qui m'a ruiné, sans compter l'article nécessaire des pauvres que ma paroisse est forcé d'avouer n'être pas négligée ».

mars 1781 et fut emportée par Etienne Ferrière pour 3.765 l. Et un arrêt du Conseil d'Etat du 21 août 1781 autorisait pour couvrir cette somme la levée sur cinq ans de 3.173 l. 13 s. 4 d. sur les paroisses composant la juridiction de la Rouquette et de 686 l. 8 s. 8 d. sur les décimateurs, c'est-à-dire le curé <sup>14</sup>.

Nos sources archivistiques ne nous renseignent pas sur la façon dont les travaux furent exécutés et même s'ils le furent. Il y a là sujet d'une autre étude dont nous souhaitons qu'elle soit un jour menée à bien.

Jean VALETTE.



---

14. A. D. Gironde, C 4720.

# UNE FOSSE DU BRONZE FINAL IIIb SUR LE SITE PRÉHISTORIQUE DE SOLVIEUX (*Saint-Louis-en-l'Isle*)

---

Le site de Solvieux est bien connu depuis de nombreuses années <sup>1</sup> et tout particulièrement grâce aux fouilles de l'un de nous (D<sup>r</sup> J. Gaussen) <sup>2</sup>. Ces fouilles ont été ensuite reprises par J. Sackett <sup>3</sup>. Solvieux est un gisement de plein air très étendu (environ 2 hectares) et qui a livré des couches qui vont du Paléolithique moyen (Moustérien) au Paléolithique supérieur (Aurignacien, Périgordien et Magdalénien III à V). Ce gisement paléolithique de plein air est situé sur une terrasse de l'Isle, en avant d'anciennes carrières <sup>4</sup> (figures 1 et 2).

## I. — CONDITIONS DE DECOUVERTE.

Les fouilles du site préhistorique de Solvieux ont permis de mettre en évidence, et ce à plusieurs reprises, des fosses de forme et de volume très variables. Certaines de ces fosses comportaient un remplissage très charbonneux, sans aucun mobilier archéologique qui aurait permis une datation. Les fosses les plus profondes atteignaient 1,50 mètre.

Une seule de ces fosses contenait de la céramique, elle fait l'objet de cette note. Elle se trouvait à l'extrémité Nord-Est de la fouille du Professeur Bordes, c'est-à-dire dans la section de Solvieux-Sud (fig. 2).

Cette fosse d'environ 1 m<sup>2</sup> de superficie, d'un volume avoisinant 1 m<sup>3</sup> et dont la profondeur variait entre 0,80 et 0,90 m, recouvrait la couche du Périgordien. La partie supérieure avait été détruite par les labours. Elle affectait une forme très irrégulière et contenait une terre grasse, noire, fortement polluée par les charbons de bois. Le remplissage archéologique était unique et le mobilier déposé de façon très anarchique. Les tessons étaient répartis dans l'ensemble de la fosse, sans ordre apparent. A noter la présence d'une esquille d'os non brûlée.

Ce type de fosse semble donc s'apparenter à celles que l'un de nous (C. C.) a fouillé sur l'habitat protohistorique de Chalucet, en Haute-Vienne <sup>5</sup>. Les deux fosses fouillées jusqu'à pré-

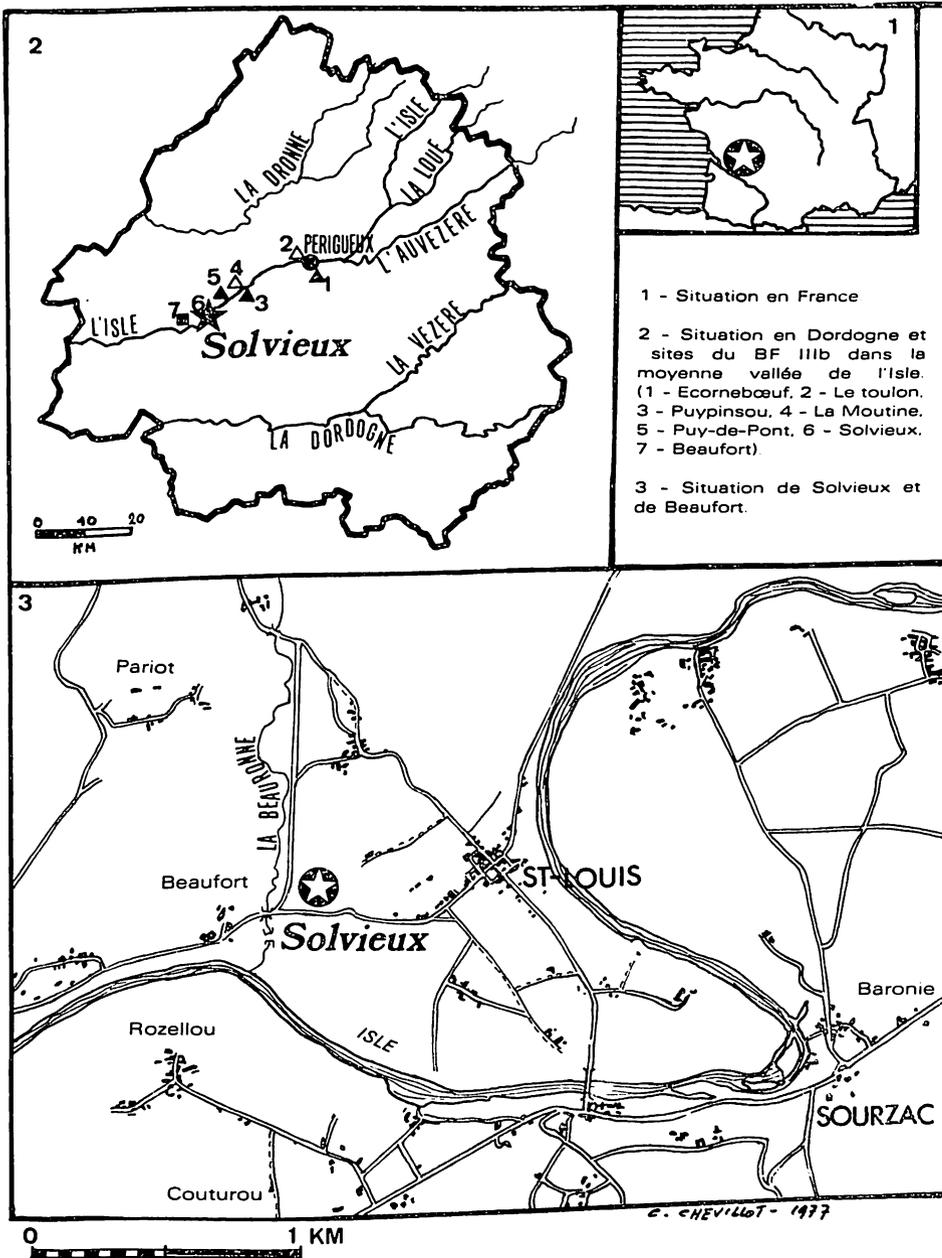


Fig. 1 - Plan de situation du site de Solvieux.

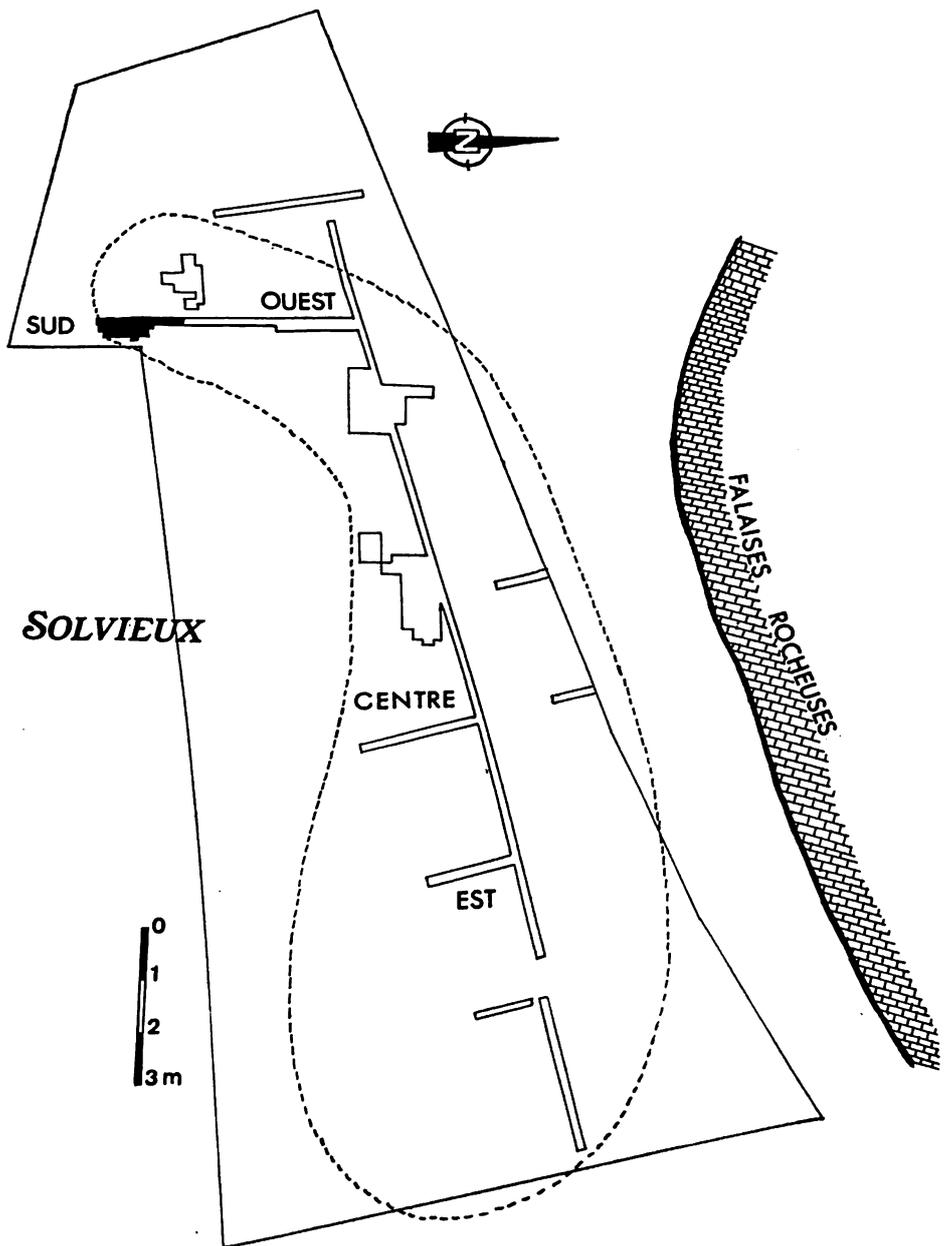


Fig. 2 - Plan général du site de Solvieux.  
 (En noir fouilles J. Gaussen - En blanc fouilles J. Sackett - En pointillé  
 la limite probable du gisement préhistorique).

sent à Chalucet se sont révélées être des *carrières* destinées à l'extraction de l'argile et qui ont été recombées au 1<sup>er</sup> Age du Fer. Nous pouvons peut-être aussi rappeler la découverte d'une fosse du Bronze final à Saint-Pierre-d'Eyraud, en Dordogne <sup>6</sup>. Sa fonction n'a pas été définie.

En ce qui concerne les fosses de Solvieux, il est difficile de se prononcer sur leur utilisation ou leur destination, étant donné que nous ne disposons d'aucun relevé. Cependant on peut remarquer que cette fosse a servi en dernier de fosse-dépotoir.

Il faut encore noter la présence sur le site de Solvieux de petits amas de cendres, sans structures apparentes autour d'elles, complètement stériles et qui étaient répartis entre les fosses.

## II. — LA CERAMIQUE.

Mise à part une petite esquille d'os, l'ensemble du mobilier archéologique de cette fosse est constitué par de la céramique. Ce mobilier, représenté par 164 tessons, est très homogène. Il s'agit d'un ensemble clos qui représente une phase de comblement unique et en un laps de temps très court.

### A) *Formes basses*

#### 1. — *Les écuelles tronconiques à lèvre à marli à facettes*

Elles sont représentées par trois exemplaires typologiquement très proches. Ces 3 vases présentent en effet de nombreuses caractéristiques techniques communes : intérieur bien lissé qui conserve les traces d'un polissage noir brillant (engobage ?) alors que la paroi externe est laissée brute de fabrication; une pâte fine, homogène à dégraissants minuscules bien noyés dans la masse (mica, quartz et calcaire) et, enfin, une lèvre à facettes bien marquées, qui peuvent être au nombre de 2 (fig. 3, n<sup>os</sup> 1, 2) ou de 3 (fig. 3, n<sup>o</sup> 3). Enfin, elles ont des parois rectilignes, ce qui leur confère une forme tronconique. La couleur varie du chamois au rouge brique, à brun foncé.

#### 2. — *Les écuelles et les jattes*

L'ensemble de ces récipients de forme basse présente des parois curvilignes, en opposition à celles des écuelles à lèvre facetée.

Il existe des écuelles à lèvre arrondie avec un léger bourrelet interne (fig. 4, n<sup>o</sup> 1); à lèvre biseautée (fig. 4 n<sup>o</sup> 2); à lèvre équarrie (fig. 5, n<sup>o</sup> 1). Notons aussi une écuelle de grande dimension à lèvre équarrie et bourrelet interne. La lèvre est

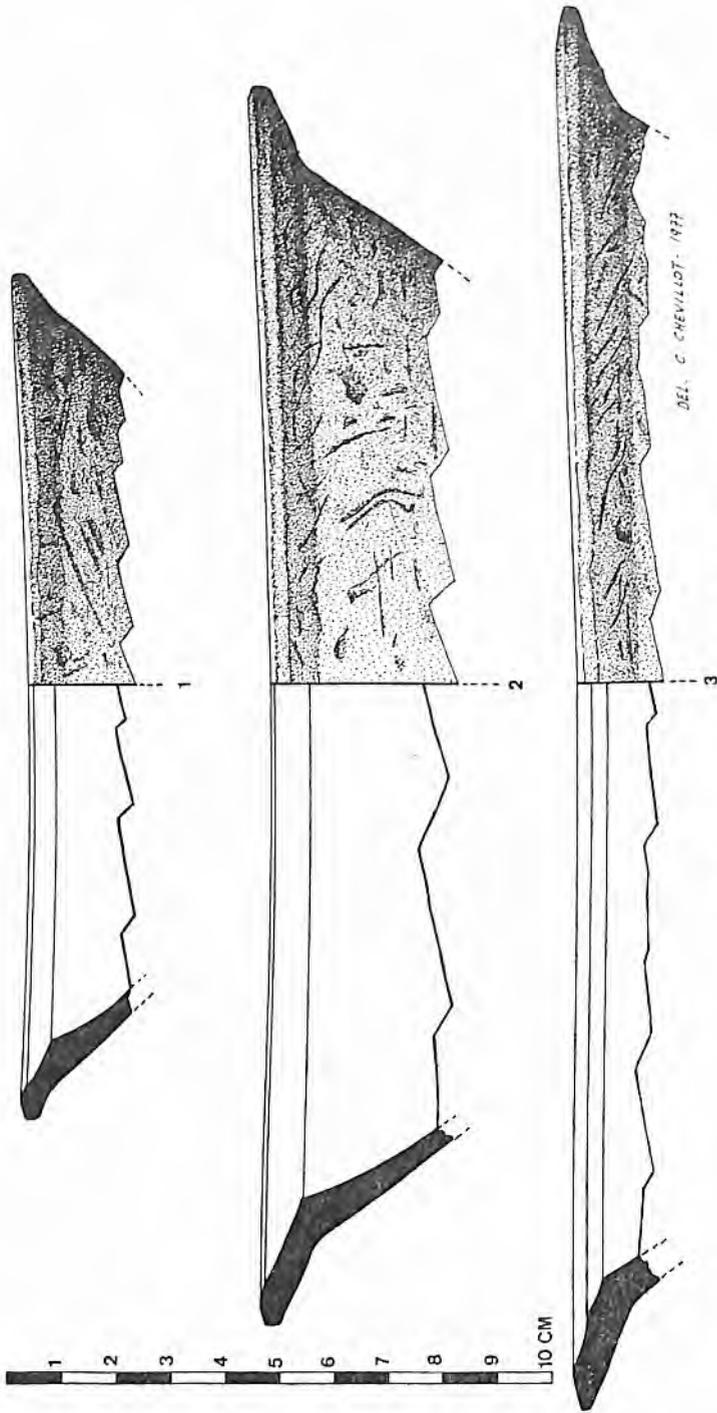


Fig. 3. Ecuellenes à lèvres à marli à facettes.

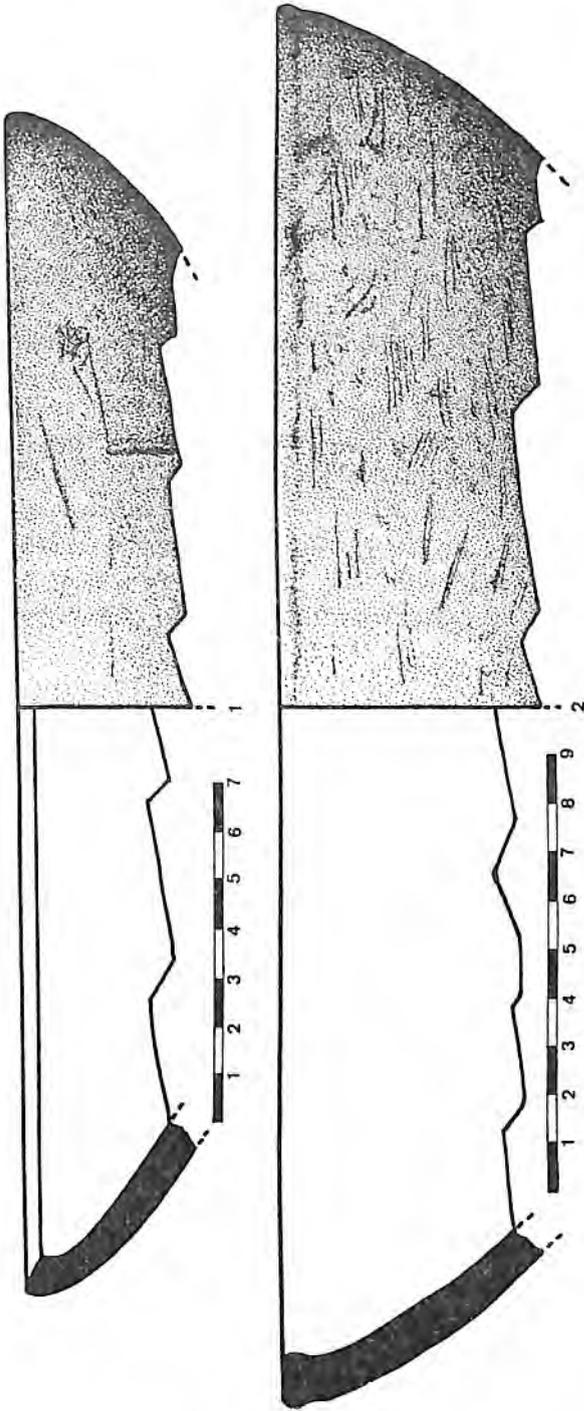


Fig. 4. Ecuille et jatte.

ornée d'une ligne d'impressions obliques. Il y a aussi une autre lèvre identique mais de plus petite taille et enfin un col d'écuelle du type bol à lèvre à double biseau (Ces 3 derniers tessons ne sont pas dessinés).

Dans l'ensemble, la pâte est fine et homogène, mais on trouve aussi des pâtes plus grossières avec dégraissants de plus fort volume, et qui sont souvent apparents sur la paroi externe. Les caractéristiques techniques sont identiques à la série précédente, à savoir en particulier un intérieur bien lissé et une surface externe brute de fabrication.

Les jattes ont des cols à lèvre équerrie et léger bourrelet externe et interne (fig. 5, n° 2); à lèvre arrondie à léger bourrelet externe (fig. 6, n° 1); à léger rebord rentrant et lèvre biseauté, ou encore à col retréci et lèvre éversée (fig. 5, n° 2). On constate les mêmes caractéristiques que pour les 2 séries précédentes.

Pour les écuelles et les jattes, les dégraissants visibles sont le mica, le quartz et le calcaire. Mais on remarque la présence de fragments pilés de poteries (chamotte) et des débris végétaux.

### 3. — *Les écuelles carénées*

Cette série n'est représentée que par un seul exemplaire. C'est un vase à carène très marquée, soulignée par un léger épaulement. Elle est ornée d'une ligne de fines incisions obliques soulignée par 2 filets faits à la pointe mousse avant cuisson (fig. 7, n° 1). La pâte est très fine et le lustrage est réalisé sur les deux parois.

### 4. — *Les fonds d'écuelles et de jattes*

Les fonds présentent un léger pied débordant obtenu par rajout de matière sur le pourtour. On note des fonds plats (fig. 15, n° 2 et fig. 15, n° 5) et à léger pied creux (fig. 15, n° 4).

Nous remarquons l'absence totale de décor sur les formes basses, si ce n'est l'écuelle carénée, ainsi qu'un décor digité sur une lèvre de jatte.

### B) *Formes hautes*

Nous avons regroupé dans cette catégorie les pots et les jarres. Leur forme typologique est identique mais nous avons considéré, arbitrairement, que les jarres sont des récipients dont le diamètre au col est supérieur à 30 cm. Nous avons préféré aussi utiliser le terme de *pot* à celui communément admis d'*urne*, en raison de l'association fréquente que ce dernier terme implique avec les rites funéraires <sup>7</sup>.

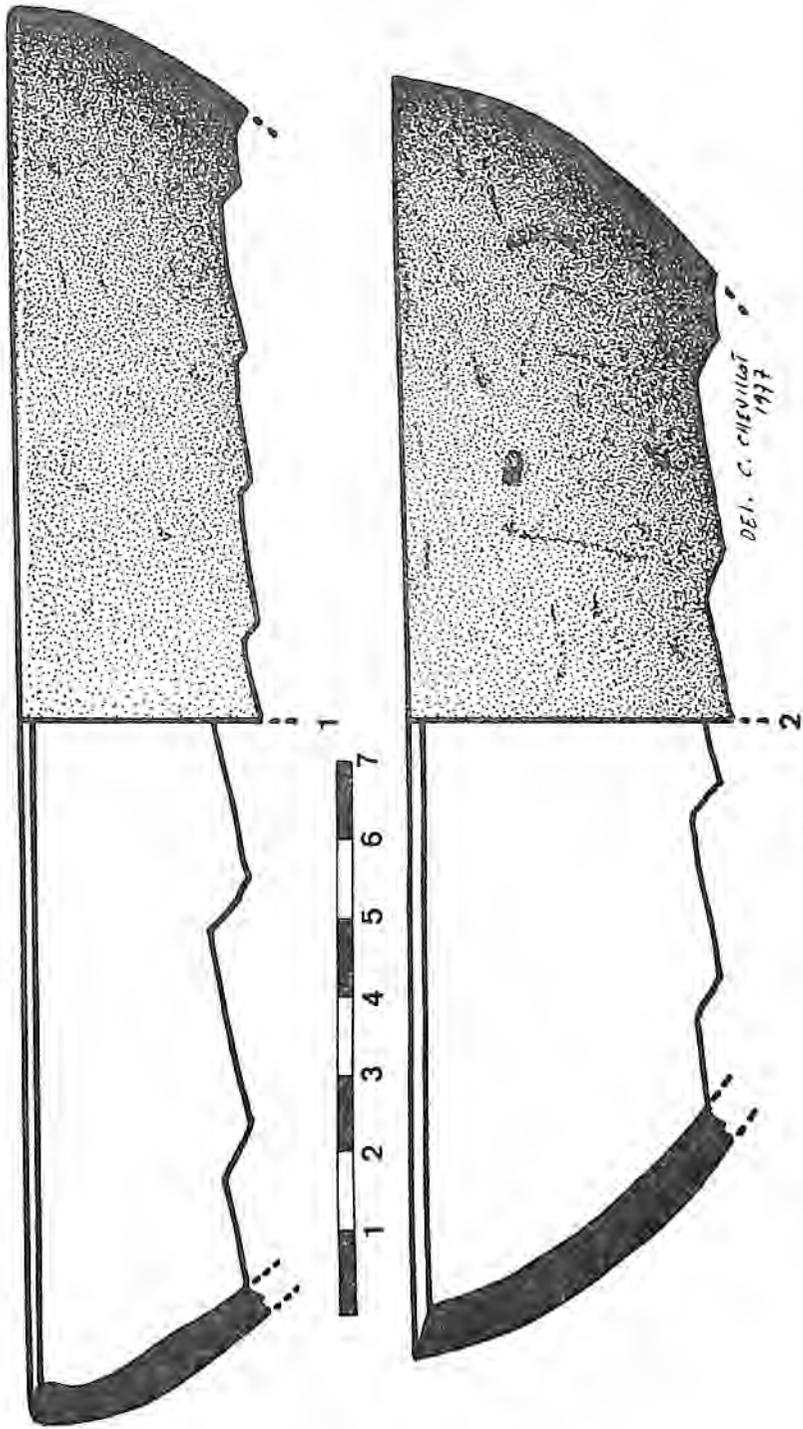


Fig. 5. Ecuille et jatte.

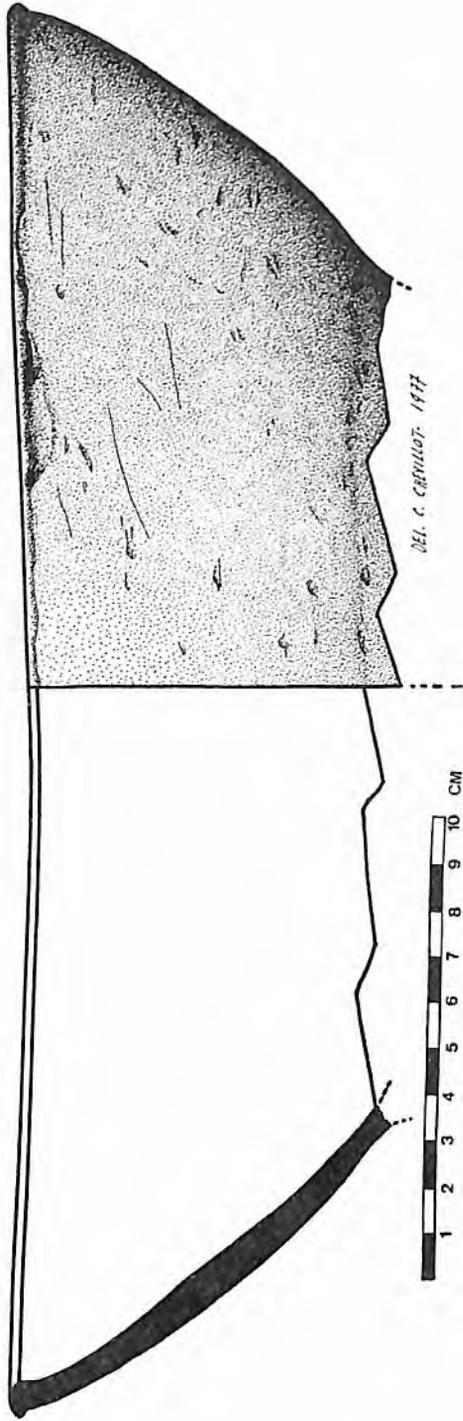


Fig. 6. Ecuella.

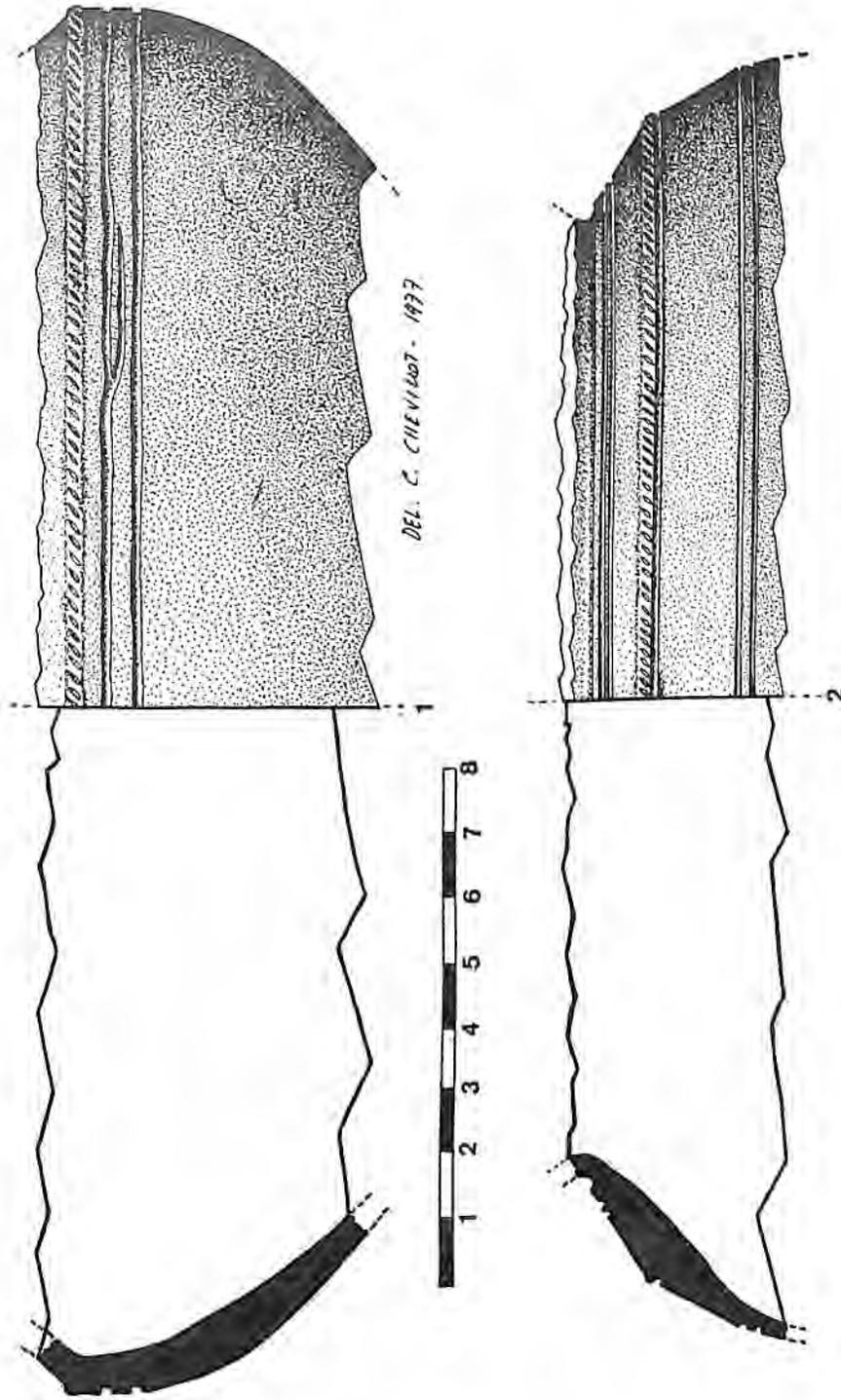


Fig. 7. 1. Ecuille carénée ornée d'incisions.  
2. Vase globulaire orné d'incisions.

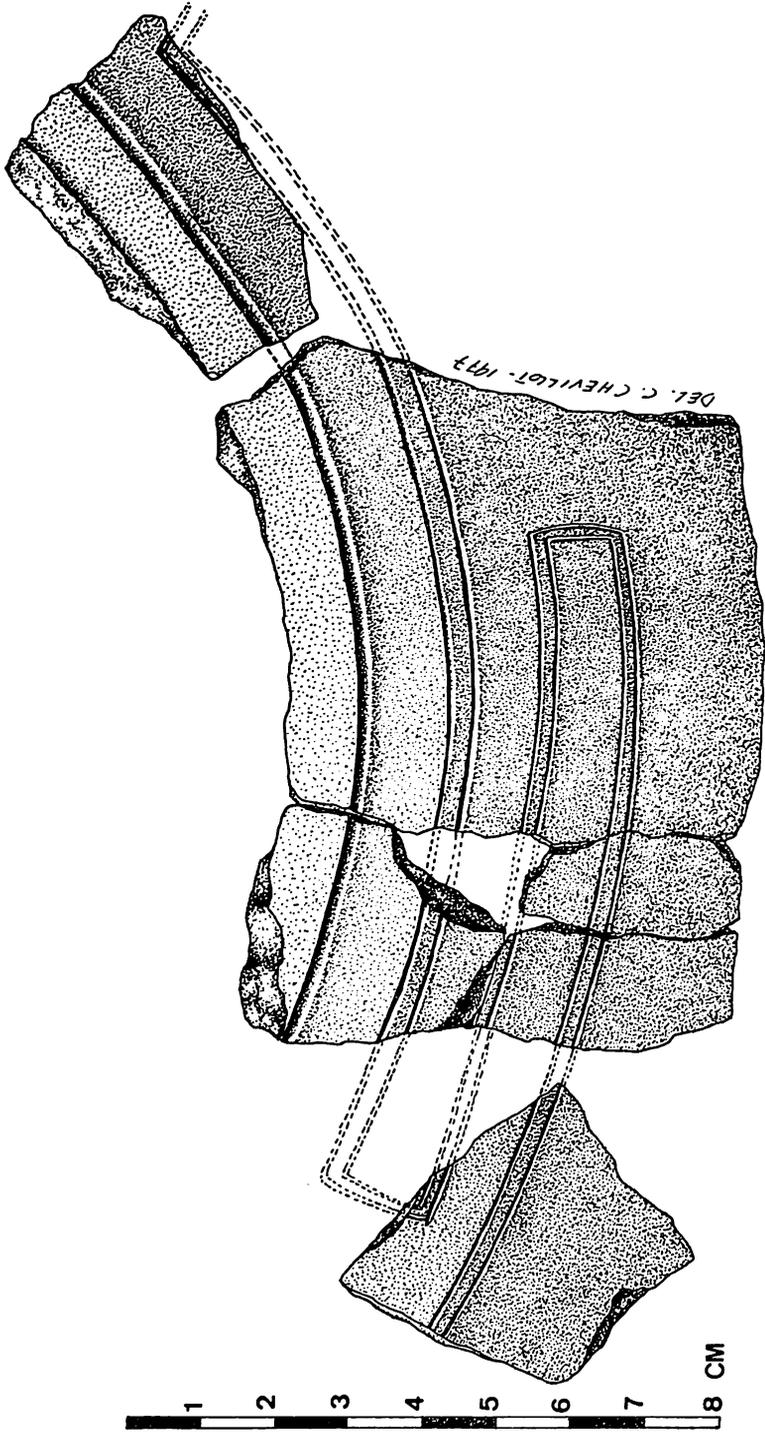


Fig. 8. Pot globulaire orné de méandres symétriques Incisés.

### 1. — *Les pots*

Mis à part un exemplaire, ce sont des récipients grossiers, à pâte souvent hétérogène, plus ou moins bien cuite et contenant de nombreux dégraissants, souvent de fort volume (mica, quartz et calcaire).

Pour les plus grands récipients on remarque des cols en *entonnoir* (fig. 10, fig. 14, n<sup>os</sup> 3, 6, 7 et fig. 12, n<sup>o</sup> 2) ou cylindriques verticaux (fig. 11, n<sup>o</sup> 1, fig. 13, n<sup>o</sup> 1 et fig. 14, n<sup>o</sup> 1).

Le décor caractéristique de ce type de vase est le cordon. Celui-ci, uniquement orné d'impressions digitées, marque la séparation entre le col et le haut de la panse. En général, ce sont des récipients assez ventrus (fig. 11, 12 et 13).

Pour les pots de taille plus réduite, on remarque des lissages bien brillants, une pâte plus fine et plus homogène. On note encore les cols *en entonnoir* (fig. 12, n<sup>o</sup> 1).

Le décor varie sur cette série plus fine de pots. On remarque sur l'exemplaire le plus grossier une ligne d'impressions faites à la pointe mousse avant cuisson (fig. 9, n<sup>o</sup> 3) et dans la catégorie fine une série de doubles filets qui soulignent le col (fig. 9, n<sup>o</sup> 1).

### 2. — *Les fonds de pots*

Il y a plusieurs fragments de pots grossiers. Ce sont des fonds plats avec léger pied marqué par rajout de matière (fig. 15, n<sup>os</sup> 1 et 2).

### 3. — *Les jarres*

Nous n'avons pu identifier avec certitude que 2 fragments de cols, très grossiers (fig. 14, n<sup>os</sup> 4 et 5).

### C) *Divers.*

Nous avons regroupé dans cette rubrique des tessons ornés, difficilement attribuables à une forme bien précise en raison de leur fragmentation, mais aussi des formes particulières.

#### 1. — *Tessons ornés de filets incisés*

Ils sont au nombre de deux. Le premier, qui a une pâte noire très fine, bien lustrée, présente un double filet incisé (fig. 9, n<sup>o</sup> 2). Quant au deuxième, lui aussi noir brillant, il présente 3 séries de doubles filets incisés (fig. 9, n<sup>o</sup> 4). Ces filets sont obtenus par incision dans la pâte encore molle, avant cuisson.

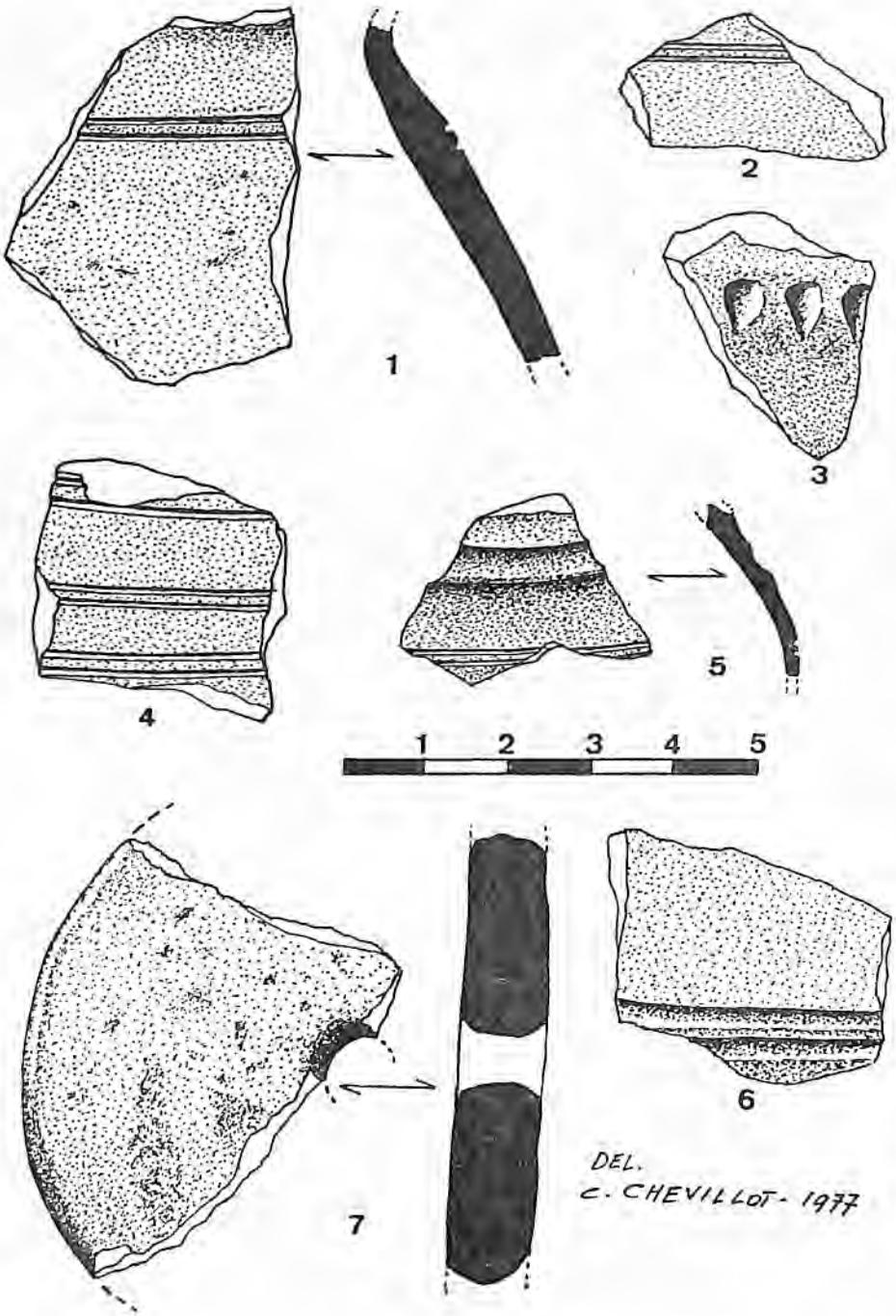


Fig. 9. Tessons ornés divers et jeton perforé (n° 7).

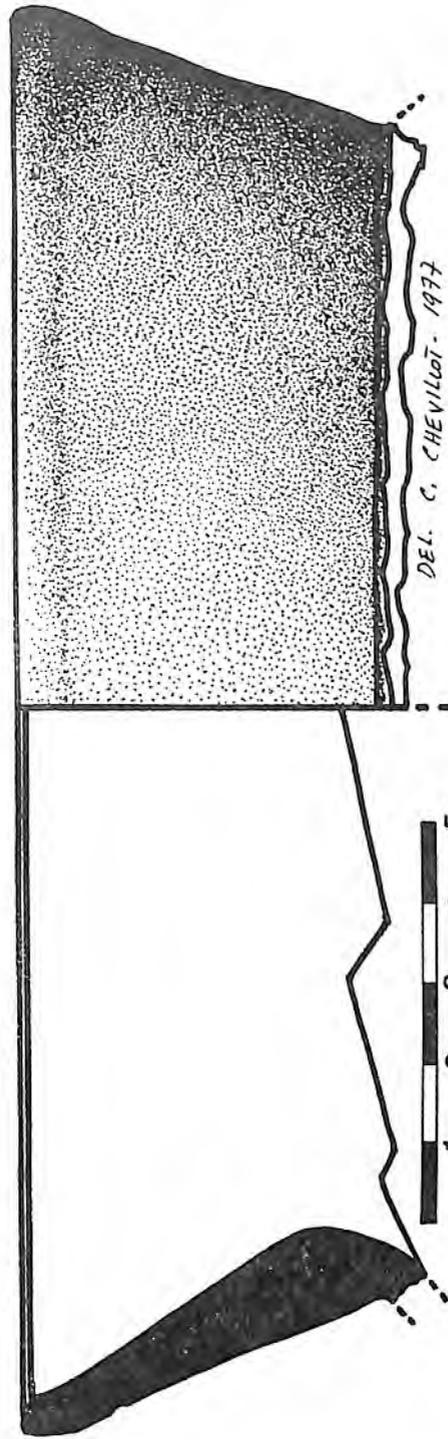


Fig. 10. Col de pot en entonnoir.

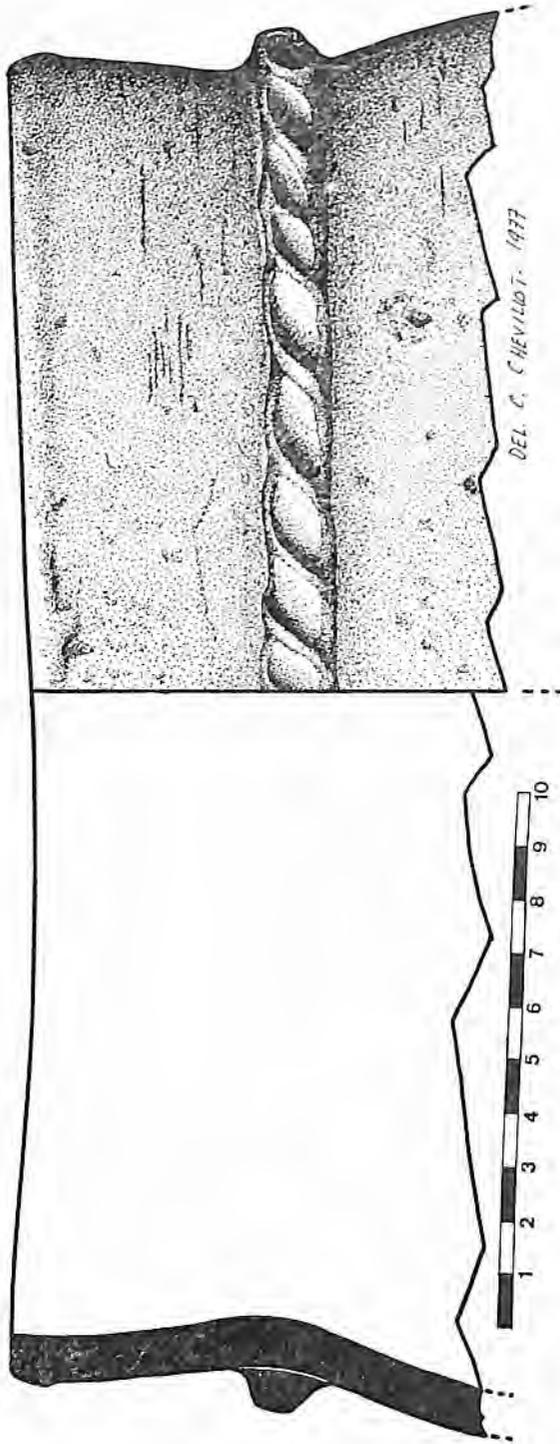


Fig. 11. Col de pot orné d'un cordon digité.

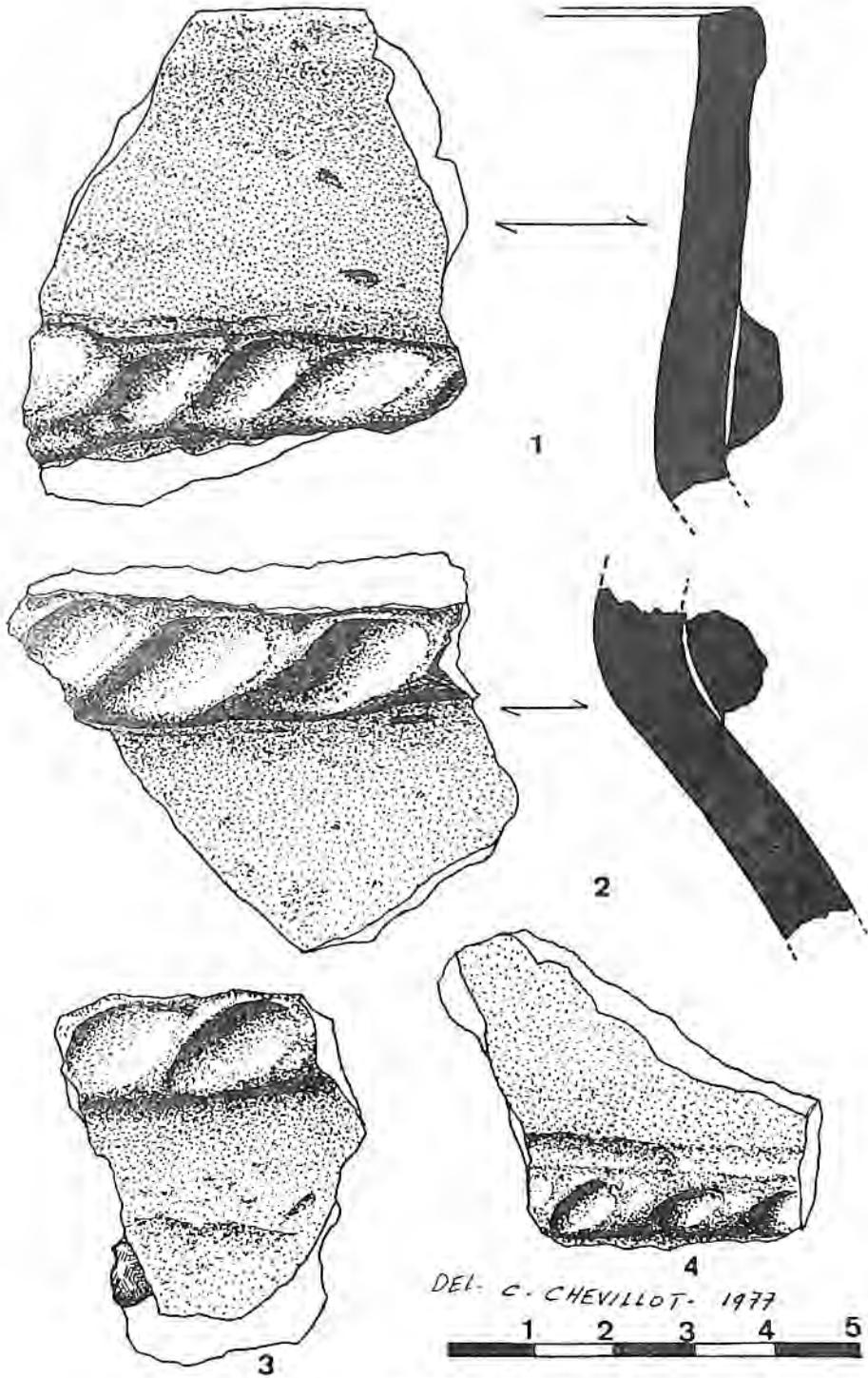


Fig. 12. Décors de pots (cordons digités).

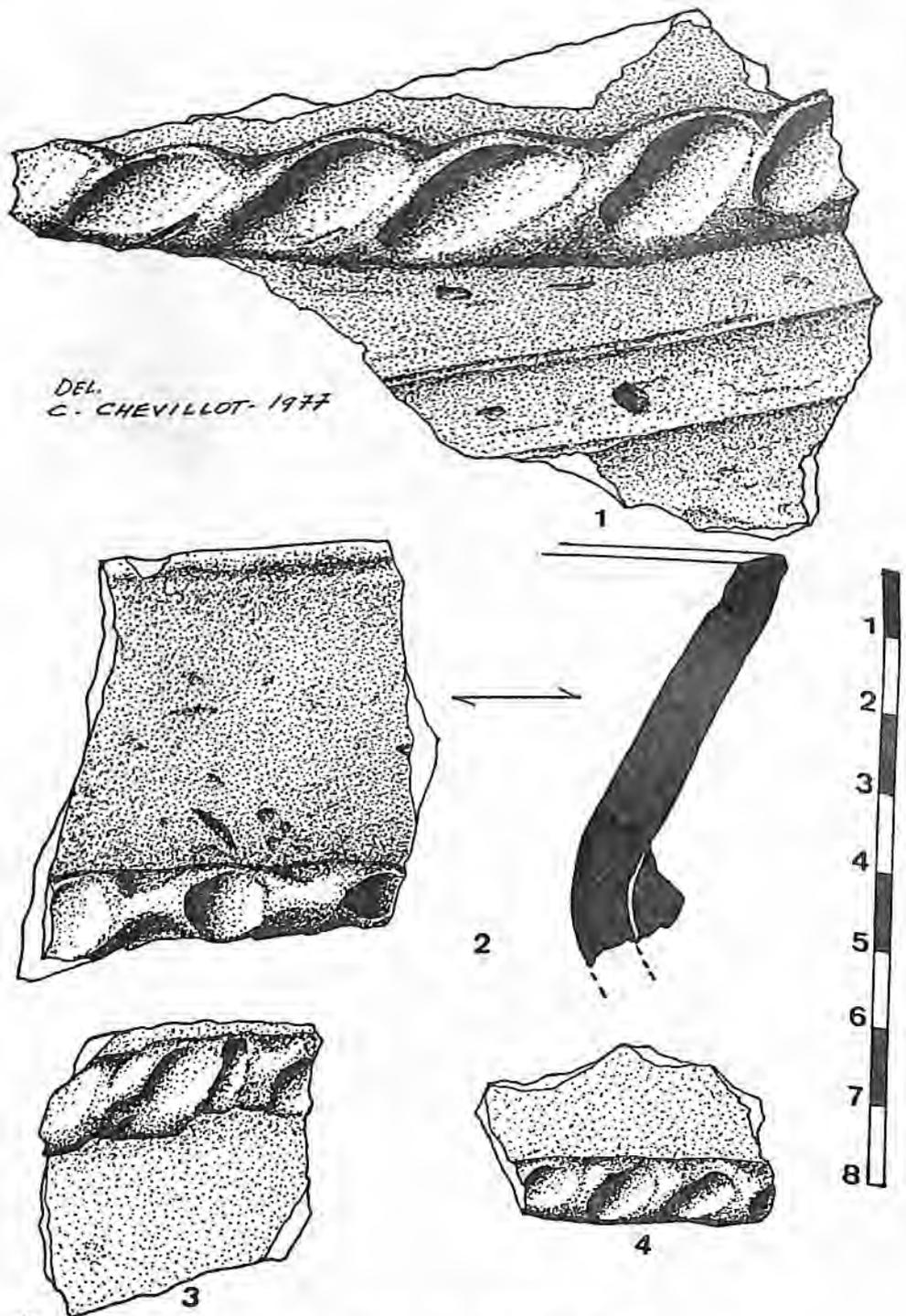


Fig. 13. Décors de pots (cordons digités).

## 2. — *Tessons ornés de cannelures*

Un seul tesson orné de 2 profondes cannelures accolées, qui soulignent une légère carène (fig. 9, n° 6).

## 3. — *Tessons ornés de méandres ou « grecques incisées »*

Cette série est représentée par un seul récipient, d'assez grande taille, dont il ne subsiste que 6 tessons. La forme typologique semble s'apparenter à un récipient globuleux à col éversé. On peut le rapprocher de celui découvert au Camp Allaric dans la Vienne <sup>8</sup>. La pâte est extrêmement fine, très bien liée et à rares dégraissants visibles. La couleur externe est chamois et interne chamois foncé. L'âme est de couleur rouge brique à brun foncé. La surface externe est soigneusement polie et présente un brillant chamois. Quant au décor de méandres symétriques, il est très classique de la fin de l'Age du Bronze d'influence des palafittes et non pas comme on l'avait suggéré pendant un temps, de l'Italie du Nord protovillanovienne ou pré-étrusque (donc du Bronze final II b) <sup>9</sup>. Notre décor de méandres est très aéré, et il est accompagné par une profonde cannelure située sous le col éversé (fig. 8, n° 1).

## 4. — *Mini-écuelle carénée*

Il s'agit d'une petite écuelle carénée avec lèvre équarrie et à parois curvilignes. La pâte est très fine, homogène et bien cuite, avec de rares et minuscules dégraissants. L'aspect externe est brun foncé à noir, avec un poli très brillant (engobage probable). L'intérieur par contre est juste essuyé et présente de nombreuses imperfections de montage. A l'extérieur, sous la carène, on remarque un double filet incisé, très régulier. Il a probablement été réalisé à l'aide d'une pointe bifide (fig. 16, n° 1).

## 5. — *Vase globulaire du type « bulbe d'oignon »*

Un seul tesson avec une pâte très fine de couleur brun foncé. Soulignant le col, on note une série de deux larges cannelures suivies par un filet bifide (fig. 9, n° 5). Ce type de récipient est très caractéristique de la phase terminale de l'Age du Bronze et il est présent sur l'ensemble des sites de cette période du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et des zones d'influence palafittique.

## 6. — *Les jetons*

Un fragment de *jeton*, découpé dans un fond de vase grossier. Il a une perforation centrale légèrement biconique (fig. 9, n° 7). Ce type d'objet est fréquent dans les sites du Bronze final III et du 1<sup>er</sup> Age du Fer, sans qu'on ait pu lui donner une utilisation rationnelle <sup>10</sup>.

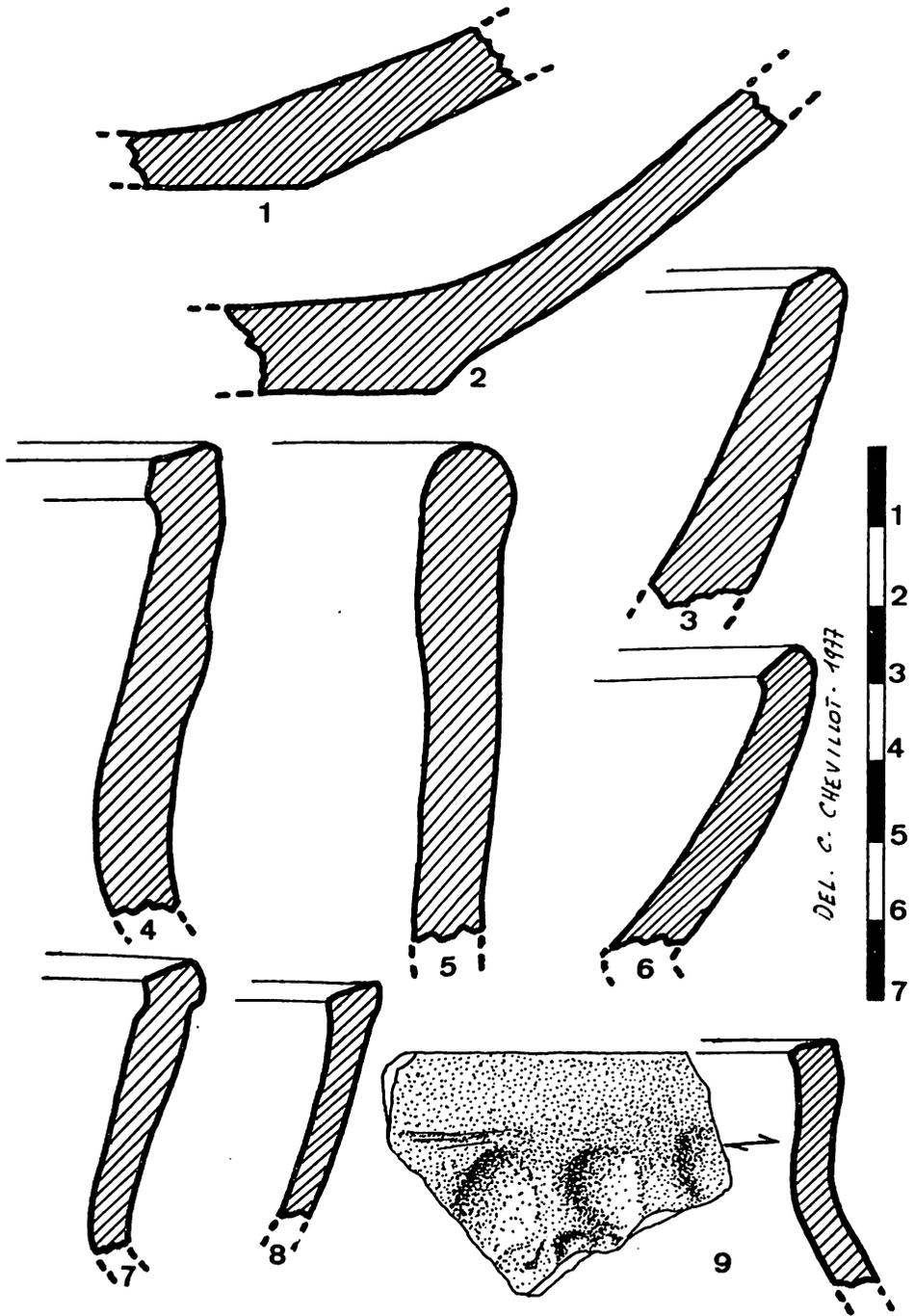


Fig. 14. Cols et fonds de formes hautes (pots et jarres).

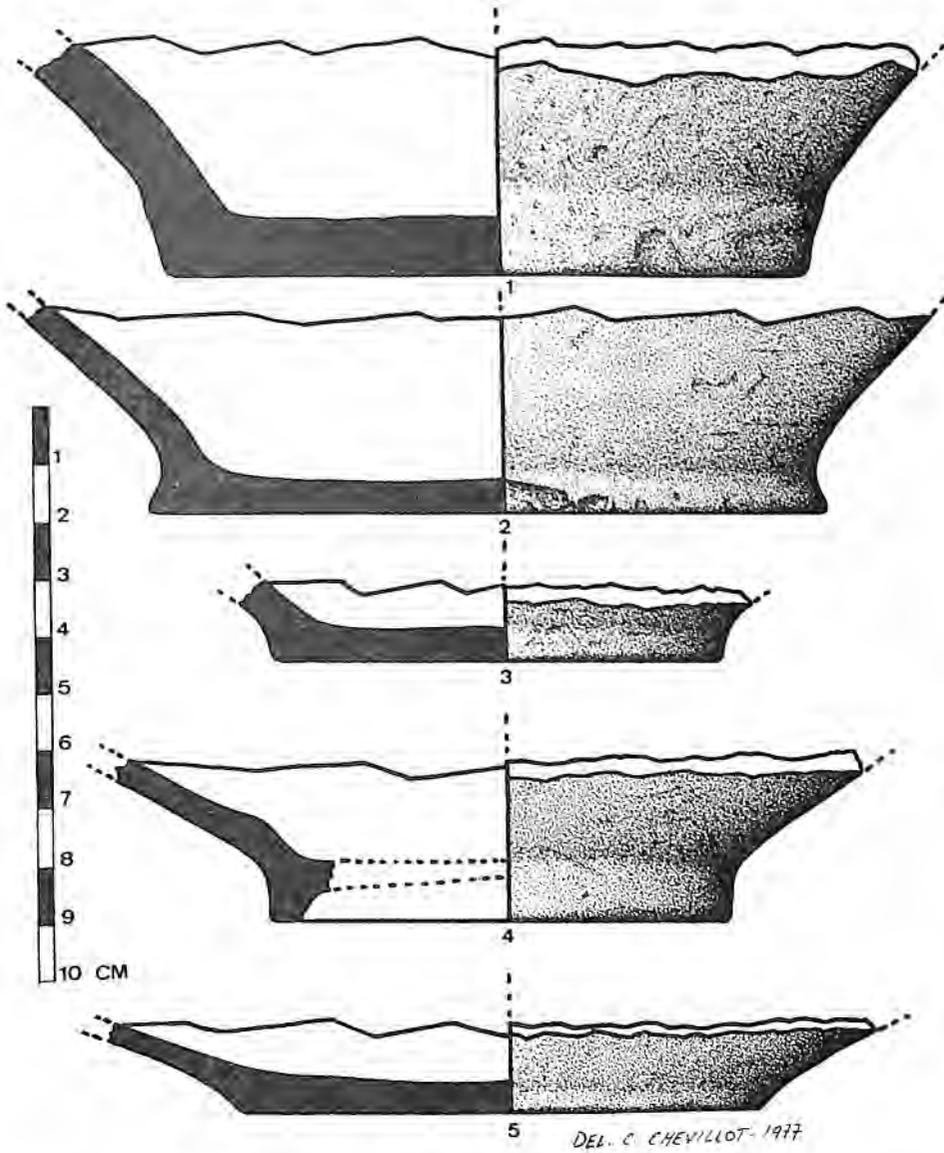


Fig. 15. Fonds de pots et écuelles.

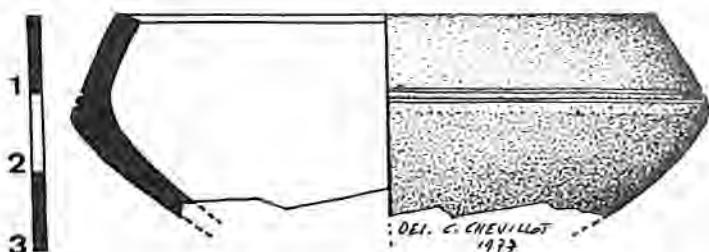


Fig. 16. Mini-écuelle carénée, décorée de filets incisés.

### III. — DISCUSSION SUR LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE.

L'ensemble de ce mobilier céramique est très homogène et typologiquement sans mélange. Les pots à col *en entonnoir* ornés de cordons digités, qui ont une forme ventrue souvent biconique; les décors incisés, en particulier les filets bifides et les méandres symétriques; les lèvres anguleuses (biscautées ou équarries); les écuelles carénées; les écuelles à lèvre à marli à facettes; les pots du type *bulbe d'oignon*, caractérisent bien le faciès du Bronze final III b. Le décor de méandre symétrique aussi rentre dans ce contexte. Nous avons cependant noté l'apparition de lèvres arrondies qui annoncent le début du 1<sup>er</sup> Age du Fer. C'est donc bien au Bronze final III b qu'il faut rattacher ce dépôt. Le Bronze final III b, qualifié aussi de *Groupe de Vénat* 11, est la période de transition entre la fin de l'Age du Bronze et les débuts du 1<sup>er</sup> Age du Fer (VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère).

Par contre, il est très difficile de déterminer la nature exacte du site de Solvieux. Les fosses observées sont atypiques et leur destination nous échappe totalement, si ce n'est dans leur utilisation extrême, c'est-à-dire comme fosses dépotoirs. Nous pouvons tout de même écarter l'hypothèse de sépulture, du moins pour la fosse que nous venons de décrire. Il est plus probable que cet ensemble de fosses s'intègre dans un habitat de plein air en bordure de la falaise rocheuse de Solvieux.

### IV. — INVENTAIRE DES SITES DU BRONZE FINAL III DANS LA MOYENNE VALLEE DE L'ISLE.

Cet inventaire n'a pas la prétention d'être exhaustif, mais simplement de faire le point de nos connaissances actuelles sur l'implantation au sol de cette culture dans la moyenne vallée de l'Isle, c'est-à-dire de Périgueux à Mussidan.

1. — *Oppidum d'Ecorneboeuf*  
(commune de Coulounieix-Chamiers)

C'est un site de hauteur, sur un mamelon qui se termine par un isthme du type *éperon barré* et qui domine la boucle de l'Isle de la plaine de Périgueux (rive gauche, voir carte 1). Ce site a été occupé depuis au moins le Néolithique final (type de Campniac <sup>12</sup>, durant l'Age du Bronze <sup>13</sup>, le 1<sup>er</sup> Age du Fer <sup>14</sup>, la Tène <sup>15</sup>, le Gallo-Romain <sup>16</sup> et le Moyen Age. Il a livré un très abondant et très riche mobilier archéologique. Malheureusement ce site exceptionnel a été prospecté, voire pillé, depuis 1780 par les pionniers de l'archéologie en Périgord <sup>17</sup>. Pratiquement tous les objets recueillis sont perdus aujourd'hui, et, malgré une abondante littérature depuis près de deux siècles, nous ne savons que peu de choses sur cet important site.

Le Musée du Périgord conserve encore quelques rares tessons de céramique récoltés dans le 1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle <sup>18</sup>. Ils sont attribuables au Bronze final III b (méandres, cordons digités sur pots biconiques à col en entonnoir, vases carénés à décor de filets bifides, etc...), mais aussi au 1<sup>er</sup> Age du Fer et à la Tène III.

2. — *le Toulon (commune de Périgueux)*

Il a été trouvé dans des fouilles anciennes de la grotte située près de la source du Toulon, quelques tessons de céramique typiques du Bronze final III b <sup>19</sup>. Ce mobilier est conservé au Musée du Périgord.

3. — *Puypinsou (commune de Saint-Léon-sur-l'Isle)*

Habitat de plein air, apparemment non fortifié et qui domine, sur une large butte, la vallée de l'Isle (rive gauche). Ce site a livré récemment un important lot de céramique du Bronze final III b, mais aussi des fragments de bracelets en terre cuite et un fragment d'épée en bronze du type « *langue de carpe* » <sup>20</sup>.

4. — *la Moutine (commune de Saint-Léon-sur-l'Isle)*

Epée du type « *langue de carpe* » trouvée fortuitement par un pêcheur dans l'Isle en 1892 (rive droite). Elle a été trouvée non loin d'un tertre artificiel (motte féodale et non tumulus, comme cela a été suggéré). Cette épée est conservée au Musée du Périgord <sup>21</sup>.

5. — *Puy-de-Pont (commune de Neuvic)*

Eperon barré situé à la confluence du Salembre et de l'Isle. Site qui jouit d'une position géographique et défensive

tout à fait remarquables. Il existe deux très importants remparts en terre qui barrent l'éperon. Il y aurait été découvert vers 1924 des tessons ornés de cordons et des fibules peut-être attribuables à la Tène III <sup>22</sup>. Mais ce mobilier est maintenant perdu.

Des découvertes récentes, dans une carrière du flanc Sud-Est, ont permis de déterminer des phases d'occupation au Bronze final III b, au 1<sup>er</sup> Age du Fer, à la Tène finale I et II et à la période augustéenne <sup>23</sup>.

6. — *Beaufort (commune de Saint-Front-de-Pradoux)*

Dépôt du type de « *Vénat* », donc du Bronze final III b, récolté en surface après les labours. La découverte est échelonnée sur plusieurs années <sup>24</sup>. Il y a été trouvé : 1 hache à talon latéral, deux fragments de haches du même type, deux haches à ailerons et un fragment de hache à douille à anneaux et 1 épingle. Ce dépôt n'est éloigné que de quelques centaines de mètres de Solvieux, le mobilier est conservé au Musée du Périgord.

## VI. — CONCLUSION. — DISCUSSION.

La moyenne vallée de l'Isle apparaît donc comme une importante voie de pénétration à la fin de l'Age du Bronze. Sur une distance restreinte, de Périgueux à Mussidan, les témoins sont très denses : 3 habitats, 1 dépôt et divers témoins. Actuellement, il ne semble pas y avoir de traces d'occupation de cette période dans la haute vallée de l'Isle, c'est-à-dire au Nord de Périgueux. Ce vide archéologique n'est peut-être en fait que le reflet du manque de recherches dans ce secteur. Il faut en effet aller ensuite pour trouver un autre site de cette période, à Chalucet, en Haute-Vienne <sup>25</sup>. Par contre, en Dordogne, la moyenne vallée de l'Isle n'est pas le seul secteur occupé. Un grand nombre de sites ont été répertoriés <sup>26</sup> et nous sommes loin de tous les connaître. Cette civilisation, ou plus exactement ce faciès, que représente le Bronze final III b ou « *groupe de Vénat* » <sup>27</sup>, semble donc avoir occupé une grande partie du Périgord au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Cette culture, basée sur une économie du bronze, voit apparaître le fer et la métallurgie du fer <sup>28</sup> et elle va se modifier profondément à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Elle porte déjà en elle les germes d'une civilisation nouvelle, celle du 1<sup>er</sup> Age du Fer.

Bien que la moyenne vallée de l'Isle ne puisse pas être considérée, géographiquement parlant, comme dépendant directement de la *zone palafittique* du Bronze final III, contrairement au site de Moras-en-Valloire par exemple <sup>29</sup>, on ne peut nier l'apport considérable d'influences venues de cette *zone palafitti-*

que. Les similitudes sont très nettes dans la céramique : céramique peinte en rouge, décor de méandres symétriques incisés, vases à col en entonnoir avec cordon digité, écuelles à lèvre à marli à facettes, petits vases globulaires en « *bulbe d'oignon* », etc... Cette similitude se retrouve aussi dans le reste du mobilier, tel que statuettes en terre cuite <sup>30</sup>, roue de char cultuel en terre cuite <sup>31</sup>, signes gravés ou *picto-idéogrammes* <sup>32</sup>, pointes de flèches en fer du type « *le Bourget* » <sup>33</sup>, épingles à tête vasi-forme <sup>34</sup>, haches à ailerons terminaux sans anneau latéral, pendeloques à bélière, rasoirs doubles à manche, etc...

Le problème essentiel qui reste à résoudre est la filiation culturelle de l'ensemble de ces sites qui, non seulement couvrent une grande partie de la Dordogne, mais aussi le Centre et le Centre-Ouest. Sans oublier bien sûr les habitats mailhaciens du Languedoc : donc le groupe Mailhac 1 <sup>35</sup>, mais aussi les habitats Bronze final III b de la vallée du Rhône <sup>36</sup>.

Récemment, on avait admis, en fonction de résultats d'analyses par carbone 14, que cette période de transition dans laquelle se trouvent associés des éléments typiques à la fois du Bronze final et déjà du 1<sup>er</sup> Age du Fer, puisse perdurer jusque dans la 2<sup>e</sup> moitié du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Cette datation a été obtenue à partir de charbons du Camp Allaric dans la Vienne <sup>37</sup> (630 BC). Autre datation basse, celle du Moulin du Fa à Barzan <sup>38</sup> (720 BC). Seulement le problème consiste dans le fait que ces *datations absolues* par C 14 ne sont pas *recalibrées* <sup>39</sup>. Il est donc apparu, une fois ces datations *recalibrées*, que celles-ci ne pouvaient dépasser le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère <sup>40</sup>.

L'ensemble des sites du Bronze final III b de la moyenne vallée de l'Isle, Solvieux y compris, est donc à classer chronologiquement dans le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ces sites se rattachent à cet important groupe qui couvre, d'une manière très rapide, le Centre, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest, la vallée du Rhône <sup>41</sup> et le Languedoc <sup>42</sup>. En fait, il représente un faciès « *groupe de Vénat* » qui vient s'intercaler entre la fin de l'Age du Bronze et le début du 1<sup>er</sup> Age du Fer, faciès qui est en pleine mutation. Cette mutation va s'accélérer avec la connaissance des techniques nouvelles de la métallurgie du fer, ce qui va transformer radicalement son mode de vie.

Christian CHEVILLOT \*  
et Docteur Jean GAUSSEN \*\*.

\* 17, rue Paul-Bert, 24000 Périgueux.  
\*\* 24190 Neuvic.

## BIBLIOGRAPHIE

- (1) PEYRONY (E.), 1944 : **Le Périgord préhistorique**. Périgueux, S.H.A.P. — PEYRILLE (L.), 1948 : Communication sans titre. **B.S.H.A.P.**, t. LXXV, p. 15 (p.v.). — PEYRILLE (L.) et BLANC (S.), 1952 : Le gisement de Beaufort près de Saint-Louis-en-l'Isle, **Bull. Soc. d'Etudes et de Recherches préhistoriques des Eyzies**, n° 2. — BORDES (F.), 1959 : Informations archéologiques. Circonscription de Bordeaux, **Gallia-Préhistoire**, t. II, p. 157-158. — BREUIL (H.), 1960 : Ma vie en Périgord (1897-1959). **B.S.H.A.P.**, Mélanges Géraud-Lavergne, t. LXXXVII, p. 114-131.
- (2) GAUSSEN (D<sup>r</sup> J.), 1965 : Le Paléolithique supérieur de la basse vallée de l'Isle. **Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964)**, n° spécial du **B.S.H.A.P.**, p. 47-54. — GAUSSEN (D<sup>r</sup> J.), 1977 : Le peuplement magdalénien de la vallée de l'Isle. Quelques problèmes. **Colloque international du C.N.R.S.**, n° 271, « La fin des temps glaciaires en Europe », Bordeaux, 24-28 mai 1977, prépublication, t. I, p. 427-447, 8 fig. — GAUSSEN (D<sup>r</sup> J.) : Le Paléolithique supérieur de plein air en Périgord. Industries et structures d'habitat. **A paraître**.
- (3) SACKETT (J.) et GAUSSEN (J.), 1976 : Upper paleolithic habitations structures in the Sud-Ouest of France. **IX<sup>e</sup> Congrès U.I.S.P.P.**, Nice, colloque 13, section 4, « Les structures d'habitat du Paléolithique supérieur ».
- (4) Coordonnées Lambert, feuille de Mussidan n° 5-6 au 1/25.000°. X = 446,22 et Y = 3308,42.
- (5) CHEVILLOT (C.), 1975 : L'habitat protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Hte-Vienne). Résultats du sondage n° 1 (1968). **Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin**, t. CII, p. 7-26, 16 figures. — CHEVILLOT (C.) : L'habitat protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Hte-Vienne). Résultats du sondage n° 3 (1975-1977). **A paraître dans Revue archéologique du Centre**, 31 figures.
- (6) MOHEN (J.-P.), 1973 : La céramique de Saint-Pierre-d'Eyraud. **Revue hist. et arch. du Libournais**, t. XLI, n° 147, p. 15-17, 1 figure.  
(bien que ce mobilier soit attribué au Bronze final, il nous paraît plus plausible de la situer au moins au Bronze moyen, si ce n'est au Bronze ancien).
- (7) Bien qu'il soit en effet plus logique d'utiliser le terme d'urne étant donné son origine : du latin *urna* = vase à provisions.
- (8) PAUTREAU (J.-P.), 1976 : Le Camp Allaric, commune d'Aslonnes (Vienne). Premiers résultats. **L'Anthropologie**, t. 80, n° 3, p. 389-429, 17 figures (voir p. 415 et fig. 11, n° 4).
- (9) LOUIS (M.), 1949 : Le premier Age du Fer et les Ligures dans le Languedoc méditerranéen. **Revue d'Etudes ligures**, n° 3-4.
- (10) CHEVILLOT (C.), 1974 : Un habitat du premier Age du Fer à Chalucet, commune de St-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). **Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin**, t. CI, p. 9-32, 22 planches et 1 carte (voir p. 26 et pl. 3, n° 7 à 12).

- (11) GOMEZ (J.), 1977 : **Le dépôt de Vénat et la fin de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest de la France (VIII<sup>e</sup> siècle avant J.C.)**. Catalogue de l'Exposition tenue à Angoulême de juin à octobre 1977, 40 pages et 10 figures.
- (12) BURNEZ (Cl.), 1976 : **Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France**. Mémoires de la Soc. préhist. franç., n° 12, 375 pages, 96 figures, 2 tableaux et 8 planches (voir p. 268-271 et fig. 81 et 82).
- (13) COFFYN (A.), 1967 : Quelques épées du Bronze final du Sud-Ouest de la France. *Bull. Soc. préhist. franç.*, t. LXIV, Etudes et travaux, n° 3, p. 785-798 (voir p. 790). — ROUSSOT-LARROQUE (J.), 1973 : Quelques bronzes du Périgord. *B.S.H.A.P.*, t. C, p. 182-188 (voir p. 182). — Par ailleurs les prospections que nous avons menées récemment sur le site nous ont permis de recueillir de nombreux tessons de céramique typiques du Bronze final IIIb : méandres symétriques Incisés, écuelles à lèvres à marli à facettes, « bulbes d'oignon », pots biconiques à col en entonnoir, etc...
- (14) CHEVILLOT (C.), 1976 : Présence de céramique à décor graphité à Ecornebœuf. Commune de Coulounièix-Chamiers. *B.S.H.A.P.*, t. CIII, p. 174-179, 1 figure. — CHEVILLOT (C.) et MOISSAT (J.-C.), 1977 : découverte de nouveaux tessons de céramique à décor graphité : Ecornebœuf, *B.S.H.A.P.*, t. CIV, p. 202-211, 4 figures.
- (15) AUDIERNE (Abbé), 1851 : **Le Périgord illustré**. Périgueux, Dupont, voir p. 197 à 225. — HARDY (M.), 1888 : Monnaies gauloises en billon trouvées à Ecornebœuf. *B.S.H.A.P.*, t. XV, p. 137-138 (p.v.). — CHEVILLOT (C.), 1978 : **Le 2<sup>e</sup> Age du Fer au Musée du Périgord** : Le mobilier de la grotte des Ormes, commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert. *B.S.H.A.P.*, t. CV.
- (16) SARRADET (M.), 1967 : Monnaies d'époque romaine découvertes sur l'ancien oppidum gaulois d'Ecornebœuf. *B.S.H.A.P.*, t. XCIV, p. 82-86.
- (17) Le comte W. de Taillefer avait constitué, avant la Révolution, une très importante collection d'objets dont une grande partie provenait d'Ecornebœuf. Cette collection a été dispersée pendant les années troubles qui suivirent (en particulier dans des collections russes). Jouannet avait lui aussi, de son côté, exploré le site et il a été le premier à y pratiquer des fouilles et en publier le résultat. Par la suite le site d'Ecornebœuf fut prospecté systématiquement par de Mourcin et par l'abbé Audierne. L'énorme masse d'objets recueillis, surtout en bronze, a été dispersée lors de la vente, en 1864, de la collection de Mourcin. Nous ne donnerons ici qu'une bibliographie sommaire : TAILLEFER (W. de), 1821 et 1826 : **Les Antiquités de Vésone**. Périgueux, Dupont, 2 vol. — JOUANNET (F.), 1823-1825 : Notice sur des armes et autres instrumens en pierre et en bronze découverts en Aquitaine. **Le Musée d'Aquitaine**, 3<sup>e</sup> vol., p. 167-176 et p. 208-216. — AUDIERNE (abbé), 1851 : **Op. cit.**
- (18) DIDON (L.), 1923 : Les poteries d'Ecornebœuf. *B.S.H.A.P.*, t. L, p. 80-88 et 130-139.
- (19) HARDY (M.), 1889 : Les fouilles effectuées à Périgueux dans la grotte qui avoisine la source du Toulon. *B.S.H.A.P.*, t. XVI, p. 104-105 (p.v.).

- (20) MOURCIN (J. de), 1880 : Notes de voyages en Périgord (1824-1828). **B.S.H.A.P.**, t. VII, p. 256. — MOISSAT (J.-C.), 1976 : Un nouveau site du Bronze final en Périgord : Puypinsou (Saint-Léon-sur-l'Isle). **B.S.H.A.P.**, t. CIII, p. 30-33. — CHEVILLOT (C.) et MOISSAT (J.-C.) : L'habitat de plein air du Bronze final IIIb de Puypinsou. Approche archéologique. **Etude en cours.**
- (21) HARDY (M.), 1893 : Epée de bronze trouvée à Saint-Léon-sur-l'Isle en 1892. **B.S.H.A.P.**, t. XX, p. 53-54 (p. v.). — FEAUX (M.), 1905 : **Catalogue de la série A du Musée du Périgord : Collections préhistoriques.** Périgueux, Joucla, p. 243. — COFFYN (A.), 1967 : **Op. cit.**, p. 790-791. — COFFYN (A.), 1968 : Le dépôt de Saint-Denis-de-Pile et le Bronze final girondin. **Revue hist. et arch. du Libournais**, t. XXXVI, n° 127, p. 2-14 (voir p. 14).
- (22) FAURE (I.), 1924 : Lot important d'objets trouvés à Puy-de-Pont près de Neuvic. **B.S.H.A.P.**, t. LI, p. 332-333 (p. v.).
- (23) CHEVILLOT (C.) et MOISSAT (J.-C.), 1977 : Le site de Puy-de-Pont. **B.S.H.A.P.**, t. CIV, p. 7 (p. v.). — CHEVILLOT (C.) et MOISSAT (J.-C.) : L'éperon barré de Puy-de-Pont, commune de Neuvic. Approche archéologique. **A paraître.**
- (24) FEAUX (M.), 1907 : Objets de l'époque du Bronze trouvés à Beaufort près Mareuil. **B.S.H.A.P.**, t. XXXIV, p. 329-330 (p. v.). — DURIEUX (J.), 1908 : Mise en doute du lieu-dit « Beaufort », près de Mareuil. **B.S.H.A.P.**, t. XXXV, p. 165 (p. v.). — FEAUX (M.), 1908 : Rectificatif au sujet du lieu-dit « Beaufort », en réalité commune de Saint-Front-de-Pradoux. **B.S.H.A.P.**, t. XXXV, p. 141 et p. 172 (p. v.). — COFFYN (A.), 1976 : Les civilisations de l'Age du Bronze en Aquitaine. **La Préhistoire française, IX<sup>e</sup> Congrès U.I.S.P.P.**, Nice, t. II, p. 532-542 (voir p. 538).
- (25) CHEVILLOT (C.), 1974 : **Op. cit.**, p. 9-32.
- (26) Nous signalerons notamment la grotte de Miremont à Rouffignac, le site des Peyreiroux à Beauregard-et-Bassac, la grotte de la Fontanguillère à Rouffignac-de-Sigoulès, la grotte Nancy à Sireuil, le site de Caudon à Domme (grotte de la Martine et grotte du Jubilé), le site de Castel-Réal à Siorac-en-Périgord, le site de Lamothe-Montravel, l'habitat de la Roque-Saint-Christophe, la falaise de Reignac à Tursac et enfin le dépôt de Terrasson.
- (27) GOMEZ (J.), 1977 : **Op. cit.**
- (28) LAURENT (R.), 1968 : L'apparition de la métallurgie du fer dans les stations littorales de la Savoie, appartenant à la dernière phase du Bronze final. **Bull. mensuel de la Soc. linéenne de Lyon**, 37<sup>e</sup> année, n° 2, p. 54-65. — GOMEZ (J.), 1976 : La première métallurgie du fer dans le Centre-Ouest de la France. **IX<sup>e</sup> Congrès U.I.S.P.P.**, Nice, **Résumé des communications**, p. 511. — GOMEZ (J.), 1977 : **Op. cit.**, p. 29-30.
- (29) LEBERCHE (A.) et NICOLAS (A.), 1971 : Fouilles de Moras-en-Valloire. **Bull. de l'Association du Muséum de Lyon.** — NICOLAS (A.), 1971 : La céramique peinte protohistorique de Moras-en-Valloire. **Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est**, t. XXII, fasc. 3-4, p. 301-304, 1 figure. — MARTIN (B.) et NICOLAS (A.), 1972 : La céramique incisée de Moras-en-Valloire. **Etudes préhistoriques**, n° 2, p. 35-38, 6 figures.

- (30) CHEVILLOT (C.), 1976 : Trois statuettes anthropomorphes en argile cuite provenant de l'habitat protohistorique de Chalucet. Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). **Bull. Soc. d'Etudes et de Recherches préhistoriques des Eyzies**, n° 25, p. 61-69, 4 figures.
- (31) CHEVILLOT (C.) et GOMEZ (J.) : La roue de char en terre cuite de Chalucet et sa signification culturelle. **A paraître dans Bull. Soc. préhist. franc.** (Etude en cours).
- (32) NICOLAS (A.), 1978 : Inventaire des picto-Idéogrammes de la fin de l'Age du Bronze et du début de l'Age du Fer. **Bull. Soc. préhist. franc.**, t. 75, C.R.S.M. n° 2, p. 56-64, 4 figures.
- (33) GOMEZ (J.), 1976 : **Les cultures de l'Age du Bronze dans le bassin de la Charente**. Thèse, Poitiers, 2 vol. de 244 et 120 pages, 84 figures (dactylographié).
- (34) GOMEZ (J.), 1974 : **Op. cit.**
- (35) LOUIS (M.) et TAFFANEL (O. et J.), 1955-1958-1960 : **Le premier Age du Fer languedocien. I) Les habitats (1955). II) Les nécropoles à incinération (1958). III) Les tumulus. Conclusions (1960)**. Editions de l'Institut International d'Etudes ligures, Bordighera. — GUILAINE (J.), 1972 : **L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Ariège, Roussillon**. Mémoires de la S.P.F., n° 9, 460 p., 134 fig. et 10 planches (voir p. 326-327).
- (36) NICOLAS (A.), 1978 : **Op. cit.**
- (37) PAUTREAU (J.-P.), 1976 : **Op. cit.**, p. 407.
- (38) GOMEZ (J.), 1977) : **Op. cit.**, p. 13.
- (39) On sait maintenant que les recherches récentes nous ont amené à réviser cette proposition, en effet, le carbone 14 donne une date plus récente que la date réelle. Le « **recalibrage** » consiste à calculer une date plus proche de la réalité.
- (40) GOMEZ (J.), 1977 : **Op. cit.**, p. 13.
- (41) NICOLAS (A.), 1978 : **Op. cit.**, p. 59, fig. 4.
- (42) LOUIS (M.) et TAFFANEL (O. et J.), 1955-1958-1960 : **Op. cit.** — GUILAINE (J.), 1972 : **Op. Cit.**



# Sur les origines de la photographie à Périgueux

---

Il m'est donné de conserver un album de photographies de visages périgourdens anonymes, de ces figures qu'il était de bon ton, au siècle dernier, de collectionner pour satisfaire aux exigences d'une mode naissante.

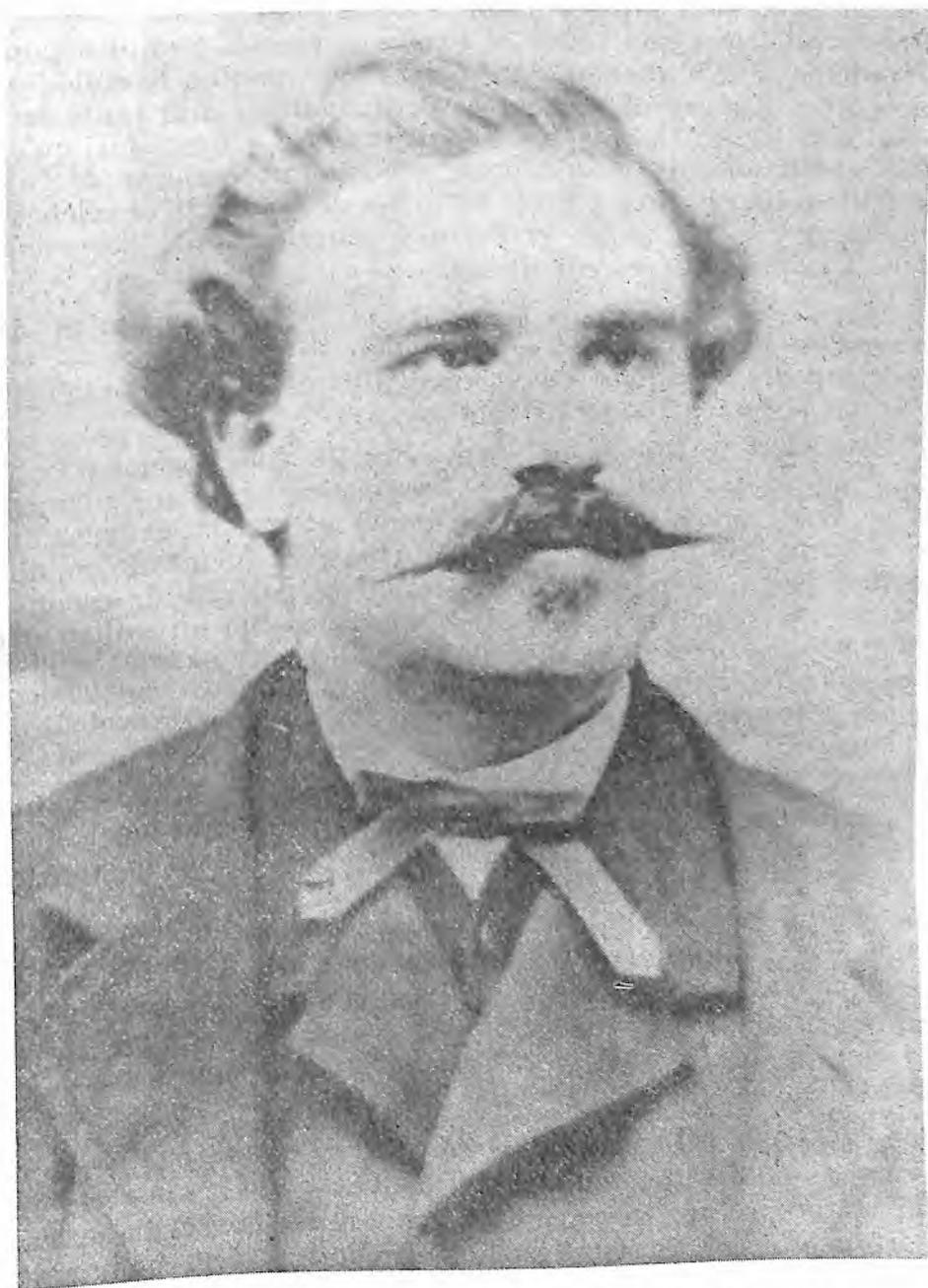
La hantise de l'image, le souci de représenter par le dessin ou par un autre moyen les aspects du monde visible ont toujours occupé l'esprit des hommes. Les peintures rupestres des animaliers de Font de Gaume ou de Lascaux sont là pour témoigner de cette même volonté de communication.

Le 19 août 1839, François Arago annonce à l'Académie des Sciences et à celle des Beaux-Arts réunies, l'invention d'un procédé photographique dû aux travaux de Niepce et Daguerre. Pour quelques années, la « daguerréotypie » demeure une découverte réservée aux seuls initiés. En septembre 1840, l'apport du développement de l'image latente par l'acide gallique, permet de réduire le temps de pose d'une heure (et plus) à quelques minutes.

C'est un bel enthousiasme à travers le monde et Périgueux ne reste point à l'écart de cette nouvelle passion. Ainsi ce ne sont pas les seules natures mortes qui pourront être reproduites, mais aussi les hommes : le temps de pose réduit en est le succès. Richard installé place Bugeaud, et Talocher, rue Turenne, sont les premiers, dès 1853, à pouvoir se prétendre sur leur carte de visite : daguerréotypers. L'année suivante, ils ont un confrère : Olivar, rue Saint-Roch, puis une nouvelle plaque commerciale se grave au nom de Bureau.

Le daguerréotype, exemplaire unique, — on ne peut en tirer de réplique — est appelé *miroir de la vie*. C'est un miroir à double titre : il reflète le motif sur une plaque de cuivre argentée effectivement polie comme un miroir. Un procédé, dû au Suisse Johann-Baptist Iseurnig, permet de le colorier à l'aide de colorants à poudre.

La daguerréotypie et ses variantes : ambrotype, pannotype et ferrotipe, font florès. L'invention du procédé au collodion humide permet de sensibiliser des plaques de verre et d'effec-



Modèle de portrait réalisé par un ancien photographe de Périgueux.

Cliché J. Lagrange.

tuer des épreuves multiples d'après le négatif original. Le système a cependant ses inconvénients : les plaques doivent être sensibilisées sur place et exposées encore humides pour développement immédiat, car après vingt minutes, le collodion et le nitrate d'argent sèchent et perdent de ce fait toute leur sensibilité. Ceci explique que le *photographe* — c'est ainsi qu'on l'appelle désormais — se déplace avec voiture à chevaux, tente et tout un lourd attirail. Bien des prises de vues restées célèbres, sur la guerre de Crimée et l'épopée américaine de Sécession, furent faites dans ces conditions.

De tels inconvénients favorisèrent le développement du travail en studio — qu'on nomme alors atelier de pose —. On construit des pavillons à verrière teintée de bleu pour bénéficier d'une bonne lumière du jour.

L'extraordinaire engouement pour les vues format  $6 \times 9$ , appelées *cartes de visite*, amène les particuliers non seulement à les offrir, mais aussi à collectionner celles des amis et des personnages illustres de la ville, du pays et même du monde entier. Nous avons dans notre album le portrait de quelque prince monténégrin signé Nadar, assez insolite au milieu des bourgeois périgourdins. Bien entendu, les enfants sont sollicités pour poser, rarement seuls, pour qu'ils ne puissent *bouger*, aussi retrouve-t-on un parent leur tenant énergiquement la main.

C'est, bien sûr, Gaspard-Félix Tournachon, dit Nadar, qui s'affirme à Paris, le portraitiste le plus remarquablement doué. Toutes les têtes couronnées d'Europe se font tirer le portrait face à l'objectif triplet Dalmeyer à long foyer, servant la chambre grand format. On tente partout de l'imiter ou de s'inspirer de son art. Il fait école à Périgueux où dès 1860 sortent de l'atelier de Boule et Buhl, 9, rue Bourdeille (actuelle rue Ernest-Guillier), les fameuses figurines  $6 \times 9$  qui rompent avec la coutume des grands portraits. Barbreau, installé 9, rue de Bordeaux, adopte le plan américain (pose jusqu'à mi-corps).

La séance a lieu en lumière naturelle venue par de nombreuses combinaisons de stores. Chaque artiste a son style qui lui est propre, qui permet de reconnaître l'œuvre du maître. Parfois le décor est sobre avec seulement un siège pour aider le sujet à tenir la pose, si la vue est en pied, comme chez B. Mazy. Ce dernier est horticulteur, 8, rue Sainte-Eulalie, près du lycée (l'actuelle rue Littré). Il se flatte de ses mérites en horticulture qui doivent convaincre la clientèle de ses dons



Modèle de portrait réalisé par un ancien photographe de Périgueux.

Cliché J. Lagrange.

artistiques, ce qui lui réussit car il prend la succession de Buhl et Boule, rue Bourdeille, où l'atelier est plus vaste. Il abandonnera à ses frères sa part dans l'affaire horticole et marchera sur la trace de Nadar. S'il n'y a plus de Mazy photographe à Périgueux, il demeure des Mazy, grainetiers horticulteurs, en 1978.

Richard, qui signe en 1862 des photographies après avoir débuté dans la daguerréotypie, est avant tout coiffeur place Bugeaud. La boutique de parfumerie sert de réclame au photographe. Entre deux frisettes il se plaît à faire connaître à ses clientes qu'il est capable de réaliser des portraits de toutes dimensions avec et sans couleurs, à l'huile et à l'aquarelle. Il soutient que ses œuvres ont toutes la ressemblance garantie avec le modèle. Ce modèle, l'artiste le conduit de la place Bugeaud à son nouvel atelier de pose aménagé au bas de la route de Paris, près du réservoir de la ville (angle de la rue Lamartine). Ici, il opère tous les jours et par tous les temps, de midi à quatre heures. Il en coûte 5 francs en 1860 pour une *carte de visite*. Dix ans plus tard, pour la même somme on en obtient une douzaine.

Paul Caillau exercera 42, route d'Angoulême, en 1865 et Sereni à côté de la Préfecture en 1880, avant d'aller créer un atelier princier à Bordeaux, qui existe encore. Il cèdera sa place à E. Dorsène en 1890. Ce grand de la photographie à Périgueux se maintient durant de nombreuses années par l'extraordinaire qualité de son travail et par son art incontestable. Toujours conservés dans nos familles ou accrochés encore dans quelques galeries (à Saint-Front), ses portraits aux savants jeux de lumière sont d'une éternelle jeunesse. On envie toujours sa parfaite maîtrise. Dames en crinoline au regard langoureux, messieurs à la moustache fière, superbes militaires aux yeux vengeurs, prélats distingués sur fond de cloître en trompe-l'œil, tous viennent tour à tour poser dans ses salons installés allées de Tourny, près de la Préfecture.

Dorsène est un personnage étonnant. Il était garçon d'écurie à l'hôtel Moulinier, à Excideuil lorsque, ébloui par un photographe ambulancier et les mystères de son art, il part à sa suite et fait ses classes sur les grands chemins. Il dut amasser quelques gros sous, puisqu'il peut en 1905 s'installer sur les allées de Tourny. Il avait un « culot » extraordinaire et une réussite en chaque chose. Bien avant les médecins de la ville, il avait acheté des appareils à rayons X et proposait à sa clientèle le portrait ou la radiographie. Comme il manipulait les

EXPOSITION  
D' HORTICULTURE



MEDAILLE D'OR 1862

MEDAILLE DE VERMEIL 1864

**B. MAZY**  
Horticulteur-Photographe  
RUE S<sup>TE</sup>EULALIE, 8.  
A derrière le Lycée  
PÉRIGUEUX.

tubes à main nue, les dangers de ce petit jeu entraînèrent sa mort alors qu'il n'avait pas 50 ans.

Entre temps, il avait fait la première projection publique du cinématographe Lumière aux clients du café de la Comédie, avait initié à son art le père du commandant Garrigue et s'était fait élire président des photographes de la Dordogne, ce qui lui permettait d'arriver dans une grande envolée de gestes et de cape en proclamant à la cantonnade : « Votre Président s'assoit ». Pour ce syndicat, il était allé chercher un jeune photographe qui s'affirmait déjà son rival et qui venait de s'installer 3, rue de Paris. Il avait nommé Henry Astre <sup>1</sup> secrétaire, car du groupe celui-ci était le seul à savoir lire et écrire.

Dorsène, animé du parfait contentement de lui-même, faisait des scènes sans fin à Astre si des clients qu'il estimait à lui, se rendaient chez le second. Par la même occasion, les clients en prenaient pour leur compte. La Grande Guerre met un terme à cette brillante épopée. Une autre ère s'ouvre en même temps que les studios et les magasins. Le charme n'est plus ce qu'il était...

Jacques LAGRANGE.



---

1. Henry Astre a aujourd'hui 95 ans, il fut notre maître. Nous lui devons l'essentiel de ces témoignages.

## VARIA

# Note sur les fresques de l'église de Trémolat

Ces fresques sont toutes situées dans le chœur et devalent, à l'origine, occuper les trois murs de celui-ci : les goutterots et le chevet. Nous les examinerons de gauche à droite en regardant le chevet, c'est-à-dire du nord au sud. Comme ces trois murs possèdent chacun un jumelage d'arcs d'applique, brisés, nous commencerons par le bas. Ainsi pour chaque arc, on examinera d'abord le bas (qui est dissimulé par une boiserie du XVII<sup>e</sup>, mais qui est partiellement visible, là où ces boiseries constituent des placards, avec des portes), puis l'écoinçon de l'arc, enfin la partie au-dessus de l'arc (Voir plan).

**ARC N° 1** (mur nord — partie ouest) :

**A — Bas** — La boiserie comporte deux panneaux. L'un d'eux peut s'ouvrir, car il forme placard. Le mur ne révèle pas de trace de fresque.

**B — Ecoinçon** — Traces de vert sur la gauche. Rien de déchiffrable.

**C — Au-dessus de l'arc** — Rien de perceptible.

**ARC N° 2** (mur nord — partie est) :

**A — Bas** — La boiserie est faite de deux panneaux fixes ; on ne peut donc rien voir.

**B — Ecoinçon** — On voit à gauche l'arrière-train d'un cheval à la queue empanachée. Sur le cheval, un cavalier coiffé d'un heaume. A droite, on devine une jambe de cheval. Cette peinture paraît nettement plus jeune que l'ensemble ; elle pourrait dater du XVII<sup>e</sup> s.

**C — Au-dessus de l'arc** — Rien n'est perceptible.

**ARC N° 3** (chevet — partie nord) :

**A — Bas** — La boiserie comporte deux portes. Celle de gauche ne révèle rien. Celle de droite laisse deviner un personnage debout, évêque ou abbé. Sa crosse à un enroulement est tournée vers l'extérieur. Le bas du vêtement apparaît, avec de gros plis. Le reste du corps est invisible.

**B — Ecoinçon** — On devine, plutôt qu'on ne voit, à droite une tête inclinée vers la gauche et auréolée. A gauche, apparaît une tête inclinée vers la droite. Une sorte de crénelage (ou de ruban plissé) se devine vers le haut.

**C — Au-dessus de l'arc** — Rien de visible.

**ARC N° 4** (chevet — partie sud) :

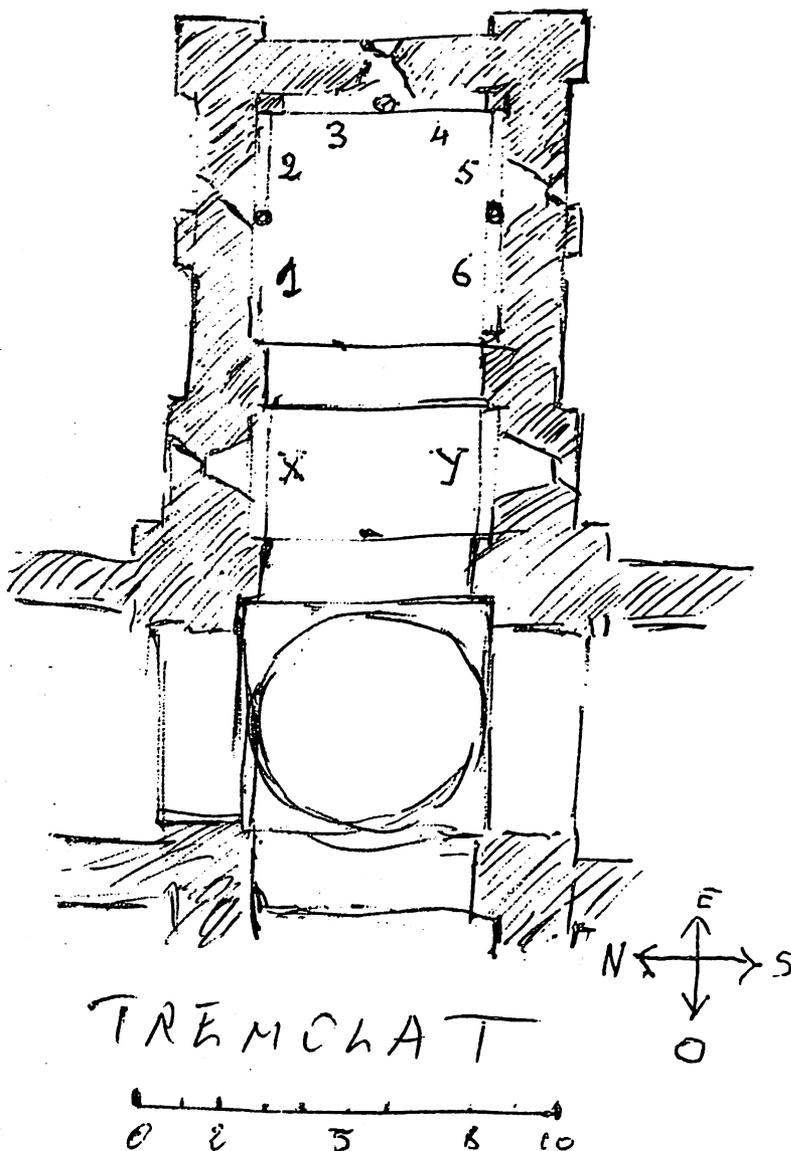
**A — Bas** — La boiserie possède deux portes. Celle de gauche laisse deviner un ruban plissé, blanc et bleu, au-dessus d'une sorte d'arcature. Celle de droite laisse voir un *armarium* dans l'épaisseur du mur, sous un arc brisé. Au-dessus, sur la gauche, un ange paraît voler vers un autel sur lequel est posé un luminaire de cire ; sur la droite, deux angelots portent un médaillon inscrivant un *Agnus Dei*.

**B — Ecoinçon** — La scène, un peu serrée et confuse, représente l'entrée du Christ à Jérusalem, le Jeudi Saint. Allant vers la droite, Jésus est assis sur l'ânon. Entre les pattes de l'ânon, un chien familier. A l'extrême droite, un enfant jette un manteau sous les pieds de l'ânon. Derrière l'ânon, les douze apôtres portent de hautes palmes, effilées. Le fond est bleuté. Les couleurs sont le rouge, le roux, le jaune et l'ocre.

**C — Au-dessus de l'arc — Rien de visible.**

**ARC N° 5 (mur sud — côté est) :**

**A — Bas —** Les panneaux de la boiserie sont des portes de placard. Rien n'apparaît. D'ailleurs, c'est là qu'on a installé, autrefois, le compteur électrique. On a donc dû faire disparaître les fresques, s'il y en avait.



**B — Ecoinçon —** Sujet : la Cène — La table est drapée. Sous la nappe, on aperçoit les pieds des personnages, ce qui permet de les compter exactement, la partie haute étant un peu confuse et imprécise, et les auréoles che-

vauchant les unes sur les autres. Le Christ, au centre, a un manteau bleu-vert et un nimbe cruciforme vert. Il a six apôtres à sa droite et six à sa gauche (saint Jean à sa gauche, s'appuie sur la poitrine du Christ. A l'extrême gauche du Christ, un apôtre est debout ; c'est peut-être Judas).



Fresques de Trémolat : arc n° 4 (chevet, partie Sud), bas. — Photo N. Aujoulat.

Devant la table, au premier plan, est assis un personnage qui porte un pain de sa main gauche et tend un objet de sa main droite. Il s'agit très vraisemblablement de saint Martial, que la **Légende dorée** dit avoir été le « maître d'hôtel de la Cène ».

**C — Au-dessus de l'arc — Rien de visible.**

**ARC N° 6** (mur sud — côté ouest) :

**A — Bas —** La boiserie est fixe.

**B — Ecoinçon —** Arrestation du Christ et baiser de Judas. La composition est confuse et le dessin est assez effacé. Sur la gauche, un groupe serré entoure le Christ, un personnage semble lui tendre les bras. Vers la droite, il semble que l'on aperçoit le baiser de Judas. A l'extrême droite, Pierre coupe l'oreille de Malchus qui est assis à terre, l'épée au côté. Fond verdâtre. Rouges, ocres et jaunes.

**C — Au-dessus de l'arc —** Traces d'une sorte de frise. On aperçoit deux têtes penchées, et, en bas et à droite, deux jambes gainées de vert.

x x x

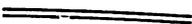
Dans le **Périgord roman** que nous avons édité en 1968 chez Zodiaque, nous avons admis le XIV<sup>e</sup> siècle comme date des fragments alors connus de ces fresques (l'évêque crossé du 3 A et les anges au médaillon du 4 A). La découverte récente d'éléments plus importants que ce que l'on connaissait, nous conduit à rajeunir un peu notre datation, peut-être jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle.

La disposition même des thèmes déchiffrables (entrée à Jérusalem, Cène, baiser de Judas) permet de penser que l'alpha et l'oméga manquent, et que les arcs de la travée précédant le chœur ont dû recevoir au nord, les thèmes traitant de la naissance et de l'enfance du Christ ; au sud, la Crucifixion et peut-être la Mise au Tombeau. En ce qui concerne les parties basses, on dispose de trop peu d'éléments pour faire des hypothèses.

Quoi qu'il en soit, c'est évidemment un ensemble intéressant. Il laisse supposer que beaucoup de nos églises ont dû recevoir des fresques, et sur de grandes surfaces. Par ailleurs, cette découverte ajoute des éléments complémentaires à l'inventaire des peintures murales du Périgord que nous avons établi (B.S.H.A.P., 1959, p. 156).

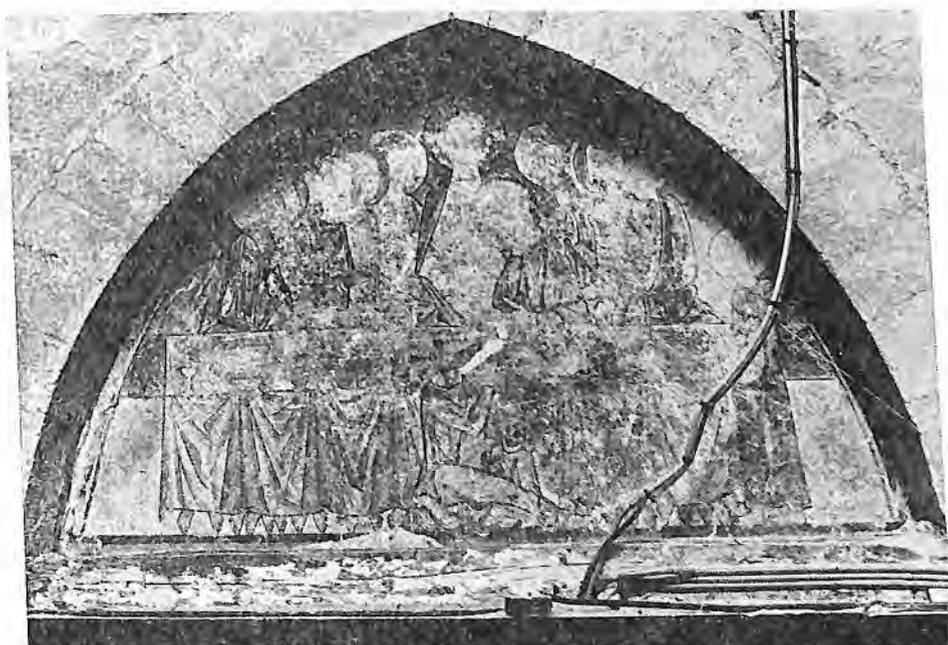
Un vœu pour terminer : celui de voir déposer, dans le chœur à Trémolat, les boiseries du XVII<sup>e</sup>, d'ailleurs fort belles, mais qui empêchent de voir s'il existe, derrière elles, d'autres fresques. Cela aurait aussi l'avantage de rendre au chœur son aspect roman primitif, en dégagant les pilastres, les colonnes, les chapiteaux et les six arcs d'applique.

Jean SECRET.





Fresques de Trémolat : arc n° 4 (chevet, partie Sud), écoinçon. — Photo N. Aujoulat.



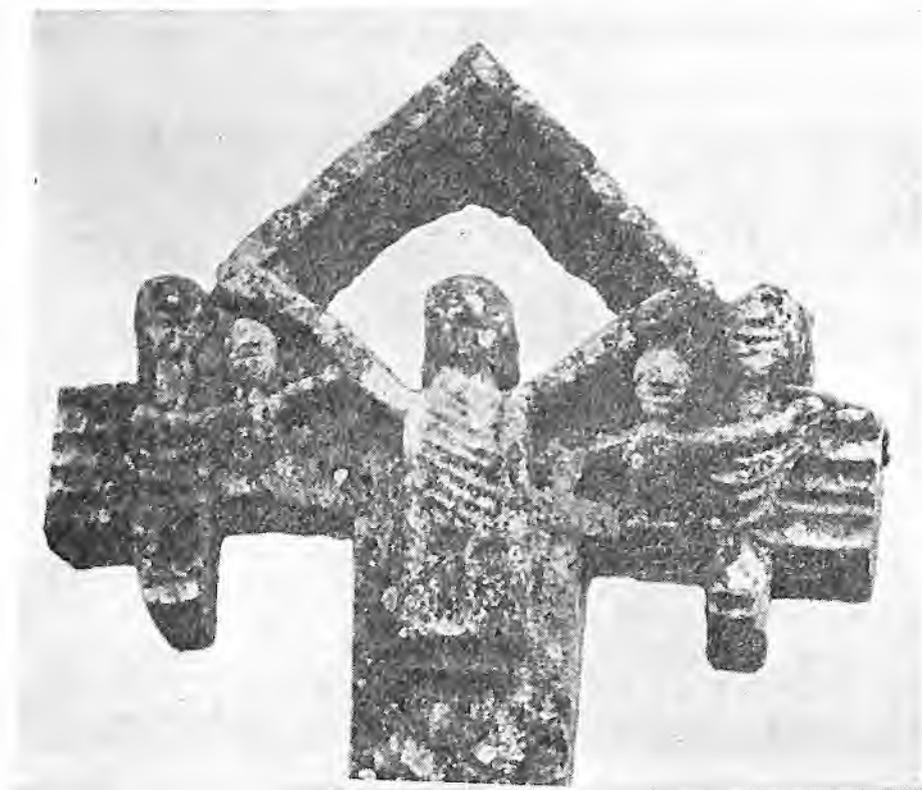
Fresques de Trémolat : arc n° 5, écoinçon, la Cène. — Photo N. Aujoulat.

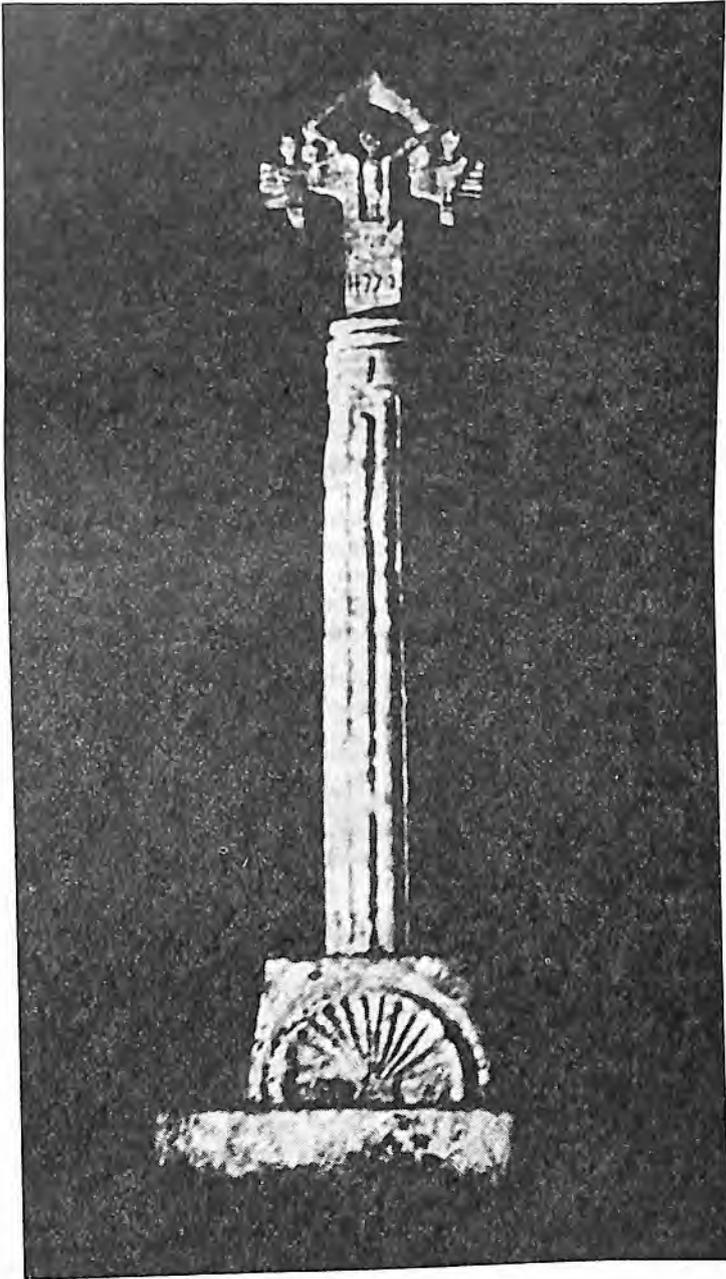
## Une croix historiée à Tursac

---

Il y a bien longtemps le chanoine J. Roux, alors président de notre compagnie, avait émis le vœu que « nos confrères nous transmettent le plus de photographies possible touchant les vieilles croix de pierre de chez nous » [B.S.H.A.P., 1936, p. 163]. Ainsi furent présentées dans notre Bulletin, la croix de la rue Chanzy de Périgueux (ou Croix Blanche) par le D<sup>r</sup> Mazel [B.S.H.A.P., 1930, p. 50-51] et trois croix de carrefour plus récemment par M. et G. Ponceau [Ponceau, 1972]. Ces dernières s'élèvent dans le canton de Mareuil. A l'occasion de leur étude, les auteurs citaient en outre les croix de Sergeac, de la Cassagne, de Bayle (dans la commune de Jayac) ainsi que la Croix Blanche de Périgueux. Il y a deux ans, Jean Secret regrettait que ces modestes témoins de la foi de jadis ne fussent pas mieux connus [Secret, 1975, p. 59].

La croix du carrefour de Tursac (ou croix du Jubilé, renseignement oral de M. Secondat) s'élève à la croisée, comme il se doit, de quatre chemins, au milieu des champs, au N.O. du bourg, à 250 mètres de l'église, entre la route N. 706 et la Vézère. Du fait de cet isolement elle est peu connue et nous a





été signalée par H. de Commarque (1). Pourtant elle est pointée par le symbole habituel sur la carte I.G.N. (feuille de Bugue n° 3-4 ; coordonnées :  $x = 497,81$  ;  $y = 297,42$  ;  $z = 76$ , le carrefour servant de repère d'altitude).

C'est un calvaire historié à cinq personnages, édifié sur un talus au N. du carrefour (les autres angles du carrefour ne sont pas talutés). La croix est supportée par une colonne reposant elle-même sur une base décorée d'une image en éventail. La colonne monolithe ne porte pas de chapiteau ; sa partie haute est incisée de moulures très rudimentaires. Le fût est orné de cannelures lisses verticales.

La croix proprement dite est une croix latine mais le segment supérieur de la hampe fait défaut, en tau, marqué seulement par la tête du Christ, au visage fruste. Le corps du crucifié, rudimentaire, est orné de sillons obliques figurant sans doute un vêtement. Il s'inscrit entre deux arêtes de pierre qui se continuent par les membres supérieurs. Ces derniers s'élèvent obliquement et sont prolongés par deux segments en bâtière sommant l'ensemble. De chaque côté, sur la traverse, apparaissent deux personnages : un adulte et un enfant, ce dernier les bras étendus. Le visage des adultes est animé par un singulier rictus dont la signification nous échappe.

Ce détail, ainsi que la forme particulière du sommet de ce petit monument, confèrent à la croix de carrefour de Tursac une assez nette originalité. Il s'agit assurément d'une œuvre d'art populaire. Son rattachement aux œuvres du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècles a pu être avancée. En réalité elle est frappée du millésime 1770, bien visible aux pieds du Christ lorsqu'on examine cette surface le soir à l'aide d'un éclairage frisant. Ce calvaire historié mériterait cependant de se ranger parmi les monuments historiques classés afin que sa conservation puisse être mieux assurée.

Brigitte et Gilles DELLUC.

- 
1. A notre tour, nous en présentons quelques photographies lors de la séance mensuelle de juillet 1977. Deux mois plus tard, N. Aujoulat et J. Secret faisaient connaître une autre croix de carrefour sise dans cette même commune et qui leur paraissait pouvoir être due au même auteur.

#### BIBLIOGRAPHIE

- PONCEAU, M et G. (1972). Croix de carrefours, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 99, p. 160-162, 3 fig.
- SECRET, J. (1975). Cent ans de travaux dans notre Bulletin : VI, Architecture monumentale, *ibid.*, 102, p. 54-60.

## SUR UNE THÈSE DE THÉOLOGIE SOUTENUE A PÉRIGUEUX

---

A notre avis, l'intérêt de ce document conservé à la cathédrale de Périgueux vient principalement de sa provenance et de sa date. Ainsi que l'indique son auteur, Dalvy, typographe et libraire royal pour le diocèse et le collège, il a été imprimé à Périgueux en 1706.

A Puymartin, ceux d'entre nous qui participèrent à l'excursion de notre Société au mois de septembre 1975 s'en souviennent, nous avions déjà vu l'une de ces thèses sorties des ateliers périgourdins, toujours chez Dalvy, précisément. (1) Mais elle avait été imprimée en 1780. Quelque quatre-vingts ans, cela compte dans le développement des ressources d'une ville.

En lisant, dans l'un des Bulletins de notre Société paru en 1898, un excellent article signé A. de Rouméjoux qui traite de l'imprimerie à Périgueux, nous voyons que ces Dalvy étaient une famille d'imprimeurs venus de Tulle et établis chez nous au moins vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, puisqu'en 1594 les registres de Saint-Front font état du baptême de la fille d'un Aymard Dalvy. Un fils de celui-ci deviendra par la suite le gendre d'un collègue plus anciennement installé, Gilles Degoy, et sera son associé. Le fameux ouvrage du Père Dupuy, « Etat de l'Eglise du Périgord », sort de leurs ateliers en 1606 et, en 1641, les Dalvy sont les fournisseurs du collège de la ville. Disons, bien que cela déborde notre sujet, que la famille s'est éteinte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un Guy Dalvy, mort sans postérité. Au fur et à mesure des générations, l'imprimerie prospère et l'outillage s'améliore.

La thèse que nous étudions, illustrée d'une belle gravure, a-t-elle été entièrement composée chez nos imprimeurs ? L'absence d'un collage entre l'image illustrant la thèse et le texte de celle-ci, comme cela se voit fréquemment et témoigne qu'il s'agit de deux ateliers différents, inclinerait à le penser. Mais il se peut aussi qu'il s'agisse du tirage d'une composition exécutée à Paris en plusieurs exemplaires en laissant la place du texte en blanc. Les artisans de province n'auraient eu, par la suite, qu'à utiliser ce « prêt-à-imprimer » à la demande de leur clientèle. Faute de certitude, c'est une question sur laquelle nous ne nous prononçons pas.

Quoi qu'il en soit, le travail n'a peut-être pas la finesse de celui des thèses de Mgr de Beaumont, réalisées à Paris et dont nous avons parlé précédemment ; mais c'est tout de même un bel ouvrage. La gravure originale a pour auteur Vallet, graveur du roi rue Saint-Jacques — à Paris, bien sûr. Le tableau qu'il reproduit est de S. Bourdon (Sébastien, 1616-1671) (2). Il représente une scène biblique : Moïse et le serpent d'airain, telle qu'elle est décrite dans les Nombres sur le thème de la marche au désert des Hébreux. Le peuple ayant murmuré contre Moïse, Yaweh envoie des serpents dont la morsure fait mourir. Le peuple comprend sa faute et supplie Moïse d'intercéder pour lui.

---

1. *B.S.H.A.P.*, t. CIII, p. 150.

2. Peintre d'histoire et de sujets religieux.

L'intercession est agréée. Sur l'ordre de Yaweh, Moïse façonne un serpent d'airain et le place au sommet d'une perche. Tous ceux qui le regardent sont sauvés. Traités dans l'esprit du temps, les personnages du tableau portent des vêtements amplement drapés, Moïse est un beau vieillard à grande barbe et la scène se déroule sur le fond d'un paysage classique... peu en rapport avec le désert. Mais le tout forme une belle composition bien équilibrée.

Selon l'usage alors en vigueur, la gravure occupe un bon tiers du document qu'elle décore ; celui-ci mesure 0 m, 80 sur 0 m, 60. Le texte est encadré sur les côtés d'une très légère draperie. En bas, au centre, figure le blason du chef du diocèse, orné d'une paire d'ailes et qui devrait se lire : « de gueules à un vol d'argent » si les ailes n'étaient pas séparées l'une de l'autre, ainsi que nous pouvons le voir dans la reproduction qu'en a donnée A. de Froidefond. (3) C'est donc une erreur du dessinateur. Nous en trouverons une autre dans le chapeau héraldique dont est coiffé ce blason surmonté d'une couronne comtale, car c'est un chapeau d'archevêque reconnaissable au nombre de ses glands superposés sur quatre rangs, et non d'évêque ainsi que l'était simplement M. de Périgueux. (4) Quant à la couronne comtale, nous ne l'avons jamais vue ailleurs. Cet hyperbolique dessin, remarquons-le, va de pair avec le titre d'illustrissime prince de l'Eglise généreusement attribué à Mgr Pierre Clément, qui fut évêque de Périgueux de 1702 à 1719.

Il est à peine besoin de dire que la thèse soutenue est en latin, sous le titre : « Traité de la grâce de Dieu. » Une particularité à signaler : elle n'est pas le fait d'un seul candidat, comme cela se voit d'ordinaire, mais de plusieurs. Ils sont six, qui se présentent ainsi : Bernard Boysset, de Périgueux, Henri Brisson, de Saintes, Henri Lescheyroux, Jean Gagnolles, Jean Sautet, Pierre Quantin, clerics du Séminaire de Périgueux, tentèrent de soutenir ces thèses sous la conduite de Dieu et sous son inspiration le 20 juillet 1706 dans l'après-midi. » Il s'agit donc d'un travail d'équipe plutôt que d'une œuvre personnelle débouchant sur l'obtention d'un grade pour le candidat.

Afin de nous éclairer sur cette façon de procéder, nous nous sommes reportée à l'étude que le regretté Père Contassot, membre de notre compagnie, a consacrée au Séminaire de Périgueux dont il fut l'avant-dernier Supérieur. Et voici ce que nous avons lu : « Il ne semble pas que les élèves aient eu à subir des examens en cours ou en fin d'année scolaire. Les disputes sur les matières de cours, qui avaient lieu fréquemment, suffisaient sans doute pour contrôler leur travail. » Toutefois, explique-t-il plus loin, « les diplômes étaient recherchés par le fait qu'en ce temps-là les grades conféraient à leurs détenteurs des droits réels pour l'obtention de certains bénéfices. »

Il est possible, pensons-nous, que la thèse qui nous occupe, soutenue peut-être par les plus brillants élèves de notre Séminaire, ait correspondu à des préoccupations de cet ordre là.

Alberte SADOUILLET-PERRIN.

3. *Armorial de la noblesse du Périgord*, t. I, p. 160.

4. Un de nos bons collègues, le chanoine Jardel, nous a fait observer qu'à l'époque il n'était pas rare de voir les quatre rangs attribués aux évêques au lieu de trois, comme il se devrait.

## PUBLICATIONS DE LA SOCIETE

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu .....	10
Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par le Cte de Saint-Saud .....	15
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud .....	20
La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible) ....	2
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux .....	10
Escaliers de logis périgourdins, par Dannery .....	20
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX <sup>e</sup> siècle, par Fournier de Laurière .....	15
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet .....	20
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. (tome II épuisé) .....	40
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure .....	3
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet .....	20
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960) .....	25
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964, du Bulletin) .....	30
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier .....	10
Monographie des places et des rues de Bergerac, par Robert Coq ....	18
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret .....	5
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret .....	20
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart .....	5
Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues, par Jean Secret .....	15
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédits avec commentaires. Edition originale, 1.100 exemplaires numérotés .....	80

### On peut se procurer à la Société :

La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette .....	12
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire .....	10
Le ministre Pierre Magne, par Joseph Durieux, 2 vol. ....	70

**CES PRIX SONT MAJORES DE 10 % POUR LES PERSONNES ETRANGERES A LA SOCIETE**

Les ouvrages sont adressés – franco – sur simple commande, accompagnée de son montant. Les ouvrages retirés directement au siège de la Société bénéficient d'une remise de 10 %.